

# INFOS

JUIN 2024

NOYAREY.FR



## RÉSULTATS D'ENQUÊTE

# Analyses des Besoins Sociaux

**MÉTROPOLE /  
COMMUNE**

Qui fait Quoi ?

**FINANCES**

Budget 2024

**AGENDA**

Cet été à Noyarey

**ASSOCIATIONS**





# FÊTE du village

Soyons

# OLYMPIQUES !

Défis sportifs

Défilé

Animation  
musicale

Repas

RDV  
à la  
Plaine  
des  
Sports

**15**  
septembre  
2024



Téléchargez  
l'appli  
Noyarey

[noyarey.fr](http://noyarey.fr)



Chères Nucérétaines et chers Nucérétains, bonjour à vous.

Votre bulletin municipal, encore riche d'informations, vient souligner la belle énergie de notre commune. Je vous invite à une lecture attentive car tous les sujets sont en lien avec notre quotidien.

Vous pourrez prendre connaissance de l'ABS (Analyse des Besoins Sociaux), document obligatoire depuis de nombreuses années, qui présente la synthèse des réponses au questionnaire que vous aviez reçu l'année dernière.

Le vote du budget, grand moment pour une collectivité, est intervenu lors de la séance du conseil municipal du 25 mars. Vous lirez notamment que la gestion rigoureuse du fonctionnement communal dégage encore un excédent financier annuel bien au-dessus de ceux que la commune a pu connaître.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'évoque dans ces quelques lignes nos réunions de quartier du mois d'avril ; accompagnées par le soleil du printemps ! Merci d'être venus si nombreux pour enrichir ces rencontres animées et fructueuses. Notre équipe travaille sur tous les sujets évoqués. Ils trouveront réponses dans les prochains numéros. Toutefois vous verrez d'ores et déjà que les thématiques évoquées de façon récurrente dans tous les quartiers sont centrées sur le vivre ensemble et la citoyenneté, notions qui renvoient à la fois au respect et à la compréhension des autres. A quoi ressemblerait notre monde sans le respect des règles de la vie collective ?

Parce que vivre ensemble suppose avant tout qu'une bonne communication puisse s'établir entre les personnes, notre CCAS a conçu un projet important qui permettra à tous les habitants, de 0 à 102 ans, de participer à des ateliers gratuits pour apprendre la communication bienveillante. Bien plus qu'un outil, c'est une philosophie de vie. Venez expérimenter une autre façon de se rencontrer. Les modalités d'organisation vous seront communiquées après la rentrée.

Nous avons pu constater que, pour de nombreuses personnes, les rôles et fonctions respectifs de la commune et de la métropole, voire de la préfecture ou du département, ne sont pas toujours bien connus, ce qui peut faire naître des tensions, bien inutiles. Vous trouverez donc dans les pages qui suivent un petit guide du « qui fait quoi ».

Enfin, je tiens à rappeler à ceux qui n'y ont pas encore pensé, de télécharger l'application mobile « Noyarey » qui met toutes les informations de la vie communale à votre disposition en 2 clics.

Vous souhaitant un bel été,

Bien à vous !



**Nelly JANIN QUERCIA**  
Maire de Noyarey  
n.janinquercia@noyarey.fr

**FORUM DES ASSOCIATIONS 2024**

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE**  
**17h - 20h**  
Parc de la Mairie  
**VEUREY-VOROIZE**

Renseignements :  
04 76 85 16 80 (Veurey-Voroize)  
04 76 53 82 01 (Noyarey)

# Les infos des ASSOCIATIONS

Les textes et visuels de ces pages sont rédigés et fournis par les associations, sous leur responsabilité.

# NOYAREY c'est toi c'est

## SOU des écoles

**P**our cette édition, les membres de l'association du Sou des écoles ont à cœur de partager avec vous les fruits de leurs activités et les raisons qui poussent chacun à continuer à s'investir bénévolement.

En effet, notre mission est double :

- Faire des bénéfices pour financer les activités scolaires et extra-scolaires des enfants du village
- Permettre de dynamiser la vie de village en proposant des animations (payantes ou non) pour les enfants et leur famille.

Cette année scolaire 2023/2024 est marquée par la disparition de l'association La Coccinelle et Le Mûrier dont les membres ont rejoint le Sou. Il y a eu une décision commune des deux associations afin que les valeurs et activités de chacune soient respectées. Bien que plus nombreux (nombreuses en réalité ! Messieurs que faites-vous donc ?!), nous avons ainsi plus de travail ! L'objectif de cette union symbolique est de permettre une meilleure organisation des différentes actions mais également une meilleure compréhension pour les parents.

Pour l'année scolaire 2022/2023, la dernière année indépendante, le "Sou des écoles" et l'association des écoles "La Coccinelle et le Mûrier" souhaitent vous présenter quelques statistiques retraçant leurs différentes animations et participations.

Grâce aux efforts de nos bénévoles et grâce à vos achats lors des ventes et événements, nous maintenons un bilan financier positif qui nous permet d'investir pour nos enfants l'année suivante. Ainsi, chaque année nous pouvons organiser les animations festives attendues avec impatience par nos chers bambins comme le Carnaval, Halloween, la Kermesse ou encore la chasse aux œufs. Nous coordonnons les sorties ski que l'on pourrait qualifier d'historiques. Nos bénéfices permettent également de donner une enveloppe supplémentaire à chaque école pour enrichir leur programme. Nous contribuons équitablement entre les deux écoles avec un budget équivalent alloué par classe.

Pour 2023/2024 nous donnons 1600 Euros par classe. Cela permet notamment de financer cette première année de "l'école dehors" en maternelle et le projet du théâtre en élémentaire. Côté ski en 2024, nous avons vu une hausse de plus que 5% dans les coûts par rapport au bilan 2022/2023.

Existant depuis 1888, nous espérons que le Sou des écoles continuera longtemps son activité. Mais pour cela nous avons besoin d'aide que ce soit en tant que membre actif ou bénévole ponctuel, par vos donations ou simplement en achetant lors des différentes ventes. Vous pouvez aussi contribuer en croisant les doigts pour que la neige à Villard de Lans tombe chaque hiver pour que les jeunes de Noyarey puissent continuer leurs super sorties de mercredi après-midi.

A bientôt !



# Les infos des ASSOCIATIONS

moi c'est NOUS



6000€

Classe de mer 5j  
à St Raphael  
(CM1/CM2)

430€

3 sorties au  
Musée en  
maternelle



180€

Sortie Fabrique  
Opera (CP/CE1)



1530€

Sorties et encadrement  
à l'étang St Blaise du  
Buis en maternelle



1285€

Sorties découvertes de la  
nature au Col de Porte et  
Corrençon (4 classes en  
élémentaire)



430€

Sortie au Château  
du Touvet  
CP/CE1/CE2



55€

Halloween



350€

Spectacle  
Aqualo en  
maternelle

1000€

Lancement du projet  
de « l'école dehors »  
en maternelle



2000€

Sorties et cours  
de ski à Villard-  
de-Lans

3220€

Cours de  
Batucada en  
élémentaire



300€

Gouter de Noël offert  
à chaque enfant



- Extrait des bilans 2022/2023 du **Sou des écoles** et **La Coccinelle et le Mûrier**.
- Les associations tiennent à remercier la mairie qui soutient notre fonctionnement, et qui contribue pour les classes de mer et les sorties ski entre autres.

### Tennis Club

#### Big-Bang au TCNV !

La fin de l'année scolaire est sur le point d'être célébrée. Et pourtant, en coulisses, la dynamique équipe du TCNV se mobilise déjà pour vous mitonner une rentrée 2024 aux petits oignons !

Cette année, le Forum des Associations aura lieu à Veurey le vendredi 6 septembre à partir de 17h00. Cochez d'ores et déjà cet évènement incontournable sur votre agenda !

Ce sera en effet l'unique occasion de venir vous inscrire en famille. Pour cela, pensez à vous munir de vos cartes de réduction : nous acceptons la carte Tattoo Isère et le Pass Région ! Ces deux dispositifs accessibles aux collégiens et lycéens rendent l'adhésion ultra-modique pour pratiquer tout au long de l'année !

Nouveauté 2024 : en plus des chèques, la possibilité de régler immédiatement sur place votre adhésion par carte bancaire ! On n'arrête pas le progrès ! Attention cependant : aucune inscription ne pourra se faire sans règlement immédiat : pensez donc à prendre avec vous vos moyens de paiement !

Mais surtout, un vrai tremblement de terre viendra ébranler les anciennes habitudes au niveau de l'École de Tennis : désormais, les entraînements auront lieu à des horaires prédéfinis dès juin :

#### Les enfants nés en 2017 ou après évolueront lors d'un créneau à déterminer parmi

- le lundi de 16h45 à 17h45
- le samedi de 12h45 à 13h45

#### Les enfants nés entre 2007 et 2016 évolueront lors d'un créneau à déterminer parmi

- le lundi de 18h00 à 19h30
- le jeudi de 16h45 à 18h15
- le samedi de 11h00 à 12h30

#### Les adultes continueront d'évoluer le lundi entre 19h30 et 21h00

En attendant, avant de partir en vacances pour un repos bien mérité, venez célébrer avec nous le début de l'été lors d'un délicieux barbecue le samedi 29 juin au coucher du soleil. Après avoir survécu à un mémorable orage il y a près de deux ans à Noyarey, nous tenterons cette fois-ci notre chance sous un barnum le long des courts veurois !

D'autre part, comme chaque année, nous organiserons un stage de découverte début juillet, à destination des plus jeunes. Plus d'infos dans le courant du mois de juin. Si vous trépignez d'avance à l'idée d'inscrire votre progéniture, ou souhaitez tout simplement être informé(e) des modalités d'organisation, n'hésitez pas à vous faire connaître par mail à : [tcnoyareyveurey@gmail.com](mailto:tcnoyareyveurey@gmail.com)

À bientôt sur et à côté des courts !

Le Bureau du TCNV

### Bach'écho

Cette année, Bach'écho déploie ses actions autour du vivre ensemble, autrement en Isère, avec toujours en épicerie, Noyarey ! Ainsi, nous remercions les collectivités qui nous font confiance !

Tout d'abord, l'équipe municipale nucerétaine, accompagnée du CCAS, car leur soutien est si précieux ! Epaulés par eux donc, nous proposerons des ateliers pour vivre ensemble, de manière bienveillante ! Premier rendez-vous, en juin, avec les membres du CCAS. A la rentrée, un programme grand public vous sera proposé.



La municipalité saint-égrevoise a fait appel à nous pour sensibiliser 80 animateur.trices périscolaires aux pratiques visant l'égalité fille/garçon. Ce cycle a été complété par une approche auprès d'un groupe d'élèves de CM.

La municipalité coublevitaine nous a sollicités pour outiller les enfants des classes de CM1 et CM2, victimes de situations blessantes : apprendre à savoir dire non, repérer les comportements violents, s'armer pour répliquer poliment et fermement, savoir demander de l'aide...

Cette journée d'échange ludique auprès des enfants s'achève avec les parents pour évoquer des situations concrètes, et découvrir des outils d'accompagnement.

Nous participerons aussi à deux festivités locales à la rentrée : la fête du village sur le thème des J.O, en proposant des activités sportives venant questionner les discriminations. Le festival de l'association espèces d'espaces, dans le Vercors, où nous organiserons une zone gratuite, et des jeux autour des préjugés.

Pour cela, notre équipe recherche encore et toujours de joyeux bénévoles !

Pour tout renseignement, contactez Claire au 06.72.55.99.27 ou Laura au 06.20.27.89.02, et dans tous les cas... suivez nous sur Facebook

# Les infos des ASSOCIATIONS

moi c'est NOUS

## La truite du Ruisset

L'assemblée générale de L'AAPPMA la truite du ruisset s'est déroulée ce vendredi 22 mars 2024 à la salle des fêtes de VEUREY en présence des élus des 2 Mairies.

Messieurs Perrin et Commère pour Noyarey et Madame le maire pour Veurey-Voroize et Madame BRET-DREVON.

Le président a présenté le bilan moral et financier et les différentes actions de l'association pour l'année 2023 avec 3 lâchers de truites dans le RUISSET pour un montant de plus de 2500 € et un lâcher de 100 Kg de poissons pour l'étang des PERRIERES (tanches, carpes, gardons).

Il y a eu la journée nettoyage des berges du Ruisset sur la partie aval de Veurey ou près de 2 m3 de déchets ont été ramassés par les bénévoles et les élus de l'Aappma. La fête de la pêche s'est déroulée fin Avril à l'étang des Perrières dans un très bon esprit et à enregistré plus de 50 jeunes de -16 ans.

La journée s'est terminée avec une grande tombola. Il y a eu aussi une matinée où l'Aappma a ouvert la maison de la pêche pour 14 Petits Malins de Veurey pour une activité de pêche à l'aimant où l'étang ce jour-là leur était réservé. Une collation leur a été servie en fin de matinée à la maison de la nature.

En lien avec le jumelage de NOYAREY avec MERRONE en Italie certains pêcheurs de l'AAPPMA ont été reçus en Italie pour un séjour de pêche en septembre.

Après avoir présenté le rapport moral, financier et d'activité, tout a été approuvé à l'unanimité.

Pour l'année 2024 une journée de nettoyage dans le Ruisset s'est déroulée le samedi 2 mars, une semaine avant l'ouverture de la truite sur les secteurs de Veurey et Noyarey où là encore une grosse remorque a été évacuée.

Comme toutes les années plusieurs lâchers de truites sont prévus dans l'année dont un avant l'ouverture.

Cette année la fête de la pêche se déroulera le samedi 27 avril.

Les PETITS MALINS seront recontactés pour mettre en place des ateliers, initiations et découvertes de la pêche.

Des travaux sur le RUISSET (partis du gymnase de NOYAREY au pont des LOYES) vont se faire pour redonner de la vie et des caches pour les poissons et renforcer les berges avec des aménagements végétaux. Ce sera la 4ème tranche et une réflexion est en cours avec la mairie de Veurey pour un curage de l'étang des Perrières. A suivre.

RENE ZANCO  
Secrétaire



Depuis quelques années, l'Amicale des donateurs de sang de Noyarey-Veurey intervient régulièrement dans les classes de CM2 des écoles élémentaires des deux communes. Le jeudi 23 mai, Christian et Marcel étaient face aux élèves de la classe de CM2 de Noyarey pour une matinée de sensibilisation sur le don du sang.

L'intervention a débuté par la projection d'un film produit par l'Union Départementale d'une dizaine de minutes mettant en scène des enfants faisant face à une situation d'accident impliquant un de leurs camarades. Le scénario décrit l'appel au secours, puis l'intervention des pompiers et enfin la visite du petit blessé qui a été transfusé. Les étapes du parcours d'une poche de sang, du donneur au receveur, sont aussi décrites.

Ce support a permis d'expliquer les bons gestes et réflexes à avoir et rappeler les numéros pour les secours, en quelle circonstance les appeler, avec bien sûr le 15 - Samu, 17 - Police, 18 - Pompiers et aussi le 112, numéro moins connu et utilisable partout en Europe.

Puis une présentation détaillée sur le sang, avec ses différentes composantes, les groupes sanguins, les rhésus... a été l'occasion d'un échange sous forme de questions/réponses. Les élèves, très curieux, ont posé beaucoup de questions très diverses.

Ainsi, le tableau des compatibilités donateurs/receveurs a été très commenté. Par exemple, les enfants savent maintenant qu'un donneur de groupe A- peut donner son sang à un receveur de groupe A-, A+, AB- et AB+.

Un petit film pédagogique a été présenté, accompagné d'une chanson dont les paroles illustrent les possibilités de don

autres que le don de sang. Après le film, les enfants ont été sollicités pour recenser tous les autres dons possibles.

### La compatibilité des groupes SANGUINS

Receveur	A +	A -	B +	B -	AB +	AB -	O +	O -
donneur								
A +	😊				😊			
A -	😊	😊			😊	😊		
B +			😊		😊			
B -			😊	😊	😊	😊		
AB +					😊			
AB -					😊	😊		
O +	😊		😊		😊		😊	
O -	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊	😊

L'échange avec les enfants s'est poursuivi avec des questions parfois techniques (sur les dons d'organes, la possibilité de donner son sang si on est porteur d'une maladie...) ou sociétales (anonymat du don, gratuité, honnêteté du donneur...)

En fin de séance, pour les remercier de leur implication, les élèves ont reçu un kit d'information pour servir de support afin d'échanger avec leurs proches et pouvoir apporter des réponses précises sur toutes les interrogations liées à un don de sang. A travers cette animation, les enfants ont pris conscience que donner son sang est un acte citoyen qui permet de sauver de nombreuses vies.

Il est important de rappeler qu'en France, **10 000 dons** sont nécessaires par jour.



# Les infos des ASSOCIATIONS

## NOYAREY c'est toi moi c'est NOUS

### Comité des fêtes

Lors de notre assemblée générale du 16 février dernier, deux nouvelles personnes nous ont rejoint. Nous accueillons bien volontiers d'autres bénévoles pour renforcer l'équipe.

#### Événements passés :

Le 7 avril dernier, nous avons eu la chance de recevoir dans notre commune **Siegfried Bernard** artiste lyrique, entre autres car il est aussi coach vocal, professeur de chant, chef de chœur et bien d'autres cordes à son arc. Il était accompagné de sa compagne **Laéticia Goepfert** professeur à l'Opéra Bastille et de **Suzanne Ben Zakoun** pianiste, compositrice et chanteuse.



Un trio de choc qui a fait vibrer la salle Poly'sons de Noyarey avec un public qui a eu la chance de participer à différents chants tout au long de ce somptueux concert. Un mélange de chant lyrique et de théâtre telle une comédie musicale !

De « Carmen » à « México » le public était suspendu dans le temps pendant presque deux heures.

Le Comité des Fêtes de Noyarey a souhaité être « mécène » pour ce concert en reversant tous les bénéfices de notre événement à l'association SOLEIL ROUGE. Ce sont des clowns comédiens qui interviennent au CHU de Grenoble durant toute l'année auprès des enfants hospitalisés en oncologie.

Le 21 avril, marché aux fleurs sur l'espace Charles de Gaulle avec un horticulteur, une fleuriste et un apiculteur. Le temps n'était malheureusement pas au rendez-vous mais les quelques visiteurs ont pu trouver leur bonheur et profiter de notre buvette pour un moment convivial.



#### Prochains événements à ne pas manquer :

Le samedi 26 octobre, nous organisons une grande soirée bavaroise animée par l'orchestre « **DIE AFTER KAMERADER** » ! Choucroute garnie, fromage, dessert et café avec l'apéritif offert ! Les réservations se feront uniquement via helloasso. Ouverture des réservations prochainement, en attendant, je vous laisse découvrir l'affiche.

Nous clôturerons l'année 2024 avec un splendide concert de Noël qui aura lieu le dimanche 15 décembre salle Poly'sons avec l'Orchestre Régional du Dauphiné composé d'une quarantaine de musiciens. (Informations complémentaires prochainement disponibles).

En espérant vous voir nombreux sur nos différents événements.

Amicalement,  
Annie Henry, Présidente.  
pour l'ensemble de l'équipe

comitedesfetesnoyarey@outlook.com  
annie.henry@free.fr  
06.30.48.82.36  
Comité des Fêtes de Noyarey  
Mairie – 75 rue du Maupas  
38360 Noyarey



**LE COMITÉ DES FÊTES**  
DE NOYAREY VOUS INVITE  
**GRANDE SOIRÉE BAVAROISE**  
Animée par l'orchestre "DIE AFTER KAMERADER"  
SAMEDI 26 OCTOBRE 2024  
19H30  
SALLE POLY'SONS  
28 € adulte  
12 € enfant  
-12ans  
SCANNEZ ICI  
RESERVATIONS AVANT LE 12 OCTOBRE 24  
Apéritif offert  
1 verre de vin blanc ou bière  
Choucroute garnie,  
fromage,  
dessert,  
café  
Boisson non comprises  
contact : comitedesfetesnoyarey@outlook.com / 06.30.48.82.36

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

# FINANCES

## BUDGET 2024

Fiscalité  
Fonctionnement  
Investissements  
Grands projets



*Ce n'est pas le Maire, ni l'adjoint aux finances, ni même le trinôme en charge de ces questions qui, seuls préparent le budget. Celui-ci résulte d'un premier travail conduit au sein de chaque délégation par des commissions réunissant des élus et des responsables administratifs. La synthèse de ces travaux est ensuite soumise à l'ensemble des élus afin que ceux-ci puissent effectuer les arbitrages et les choix indispensables.*

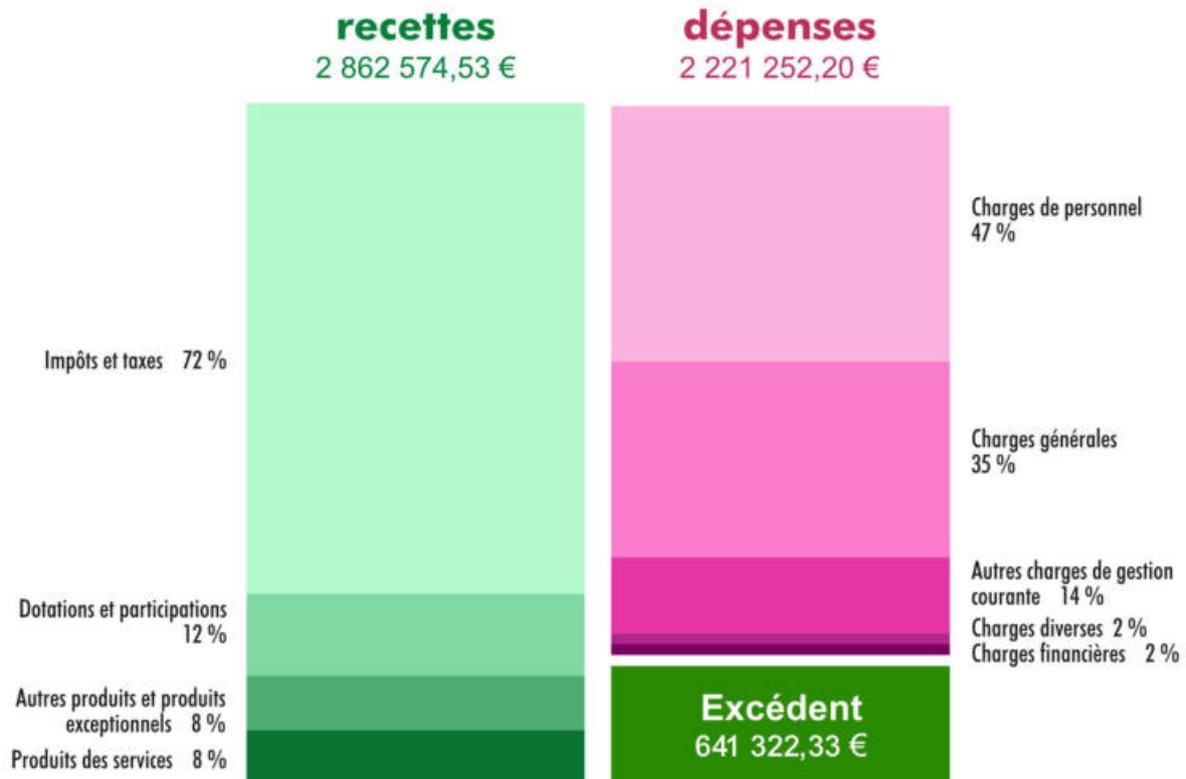
*La séance de validation des options fiscales et budgétaires de l'année 2024 s'est tenue le lundi 11 mars. Tous les élus étaient invités y compris les élus représentant la liste minoritaire, lesquels n'étaient pas présents.*



Gérard Fey  
au conseil municipal  
du 25 mars 2024

# LES COMPTES 2023

Fonctionnement : un résultat positif de 641 322,33 €.



L'excédent représente 22,4 % du budget de fonctionnement (22% en 2022 et 18,75% en 2021).  
Ce ratio est estimé convenable lorsqu'il se situe dans la fourchette de 15 à 20%.

Notre collectivité améliore donc sa capacité à investir et à entretenir son patrimoine grâce à ses bons résultats de gestion.

**Un résultat global de 1 628 587,41 € pour financer le Plan Pluri-annuel du Désendettement et des Investissements (PPDI).**

Ce résultat global de gestion supportera les dépenses d'investissement déjà engagées en 2023 :

**729 000 €**  
dont 600 000€ pour la restauration de l'église.



# LA FISCALITÉ

Cette année encore les taux d'imposition ne sont pas modifiés :

Taxe sur le foncier bâti : 44,19%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,23%



Lors de la présentation de cette délibération au Conseil Municipal, Gérard Fey, Adjoint aux finances a souligné que malgré les incertitudes liées au contexte d'inflation, les taux d'imposition, historiquement élevés à Noyarey, ne seraient pas augmentés.

En effet les comptes annuels montrent que notre commune est désormais en capacité de dégager de façon régulière des résultats financiers de fonctionnement d'un niveau satisfaisant.

Les augmentations que les habitants constateront sur leur avis d'imposition seront dues exclusivement à la revalorisation des bases décidée par l'Etat (3,9%) et le cas échéant aux décisions relevant d'autres collectivités et de l'intercommunalité.



## LE BUDGET 2024



Notre budget s'établit à 2 762 800 €, montant des recettes prévisionnelles. Les prévisions de dépenses sont évaluées quant à elles à 2 207 300 €. Il en résulte un excédent prévisionnel de fonctionnement de 555 500 €, dans la lignée des résultats de fonctionnement constatés ces dernières années.

Bien évidemment, ces prévisions sont sincères : comme il convient, les recettes ne sont pas surestimées et les dépenses ne sont pas sous-estimées. Les recettes tiennent compte de la revalorisation des bases d'imposition de 3,9 % décidée par l'État et de la reconduction des taux communaux.



Gérard Fey  
au conseil municipal  
du 25 mars 2024

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

En dehors de la reconduction des crédits qui permettent d'assurer la pérennité des services et d'accompagner la vie quotidienne des habitants, le budget de fonctionnement se caractérise par la poursuite des actions déjà initiées et par diverses mesures relatives à la gestion des ressources humaines.

Sont notamment inscrits des crédits pour finaliser le classement et l'organisation des archives, pour moderniser la gestion du cimetière en incluant la procédure de reprise des concessions abandonnées ainsi que des crédits pour contribuer à l'embellissement et à l'animation de la commune dont les subventions aux associations.

Les ressources humaines bénéficient d'un crédit de formation de 7 500 € car l'efficacité des services, c'est d'abord la compétence des agents. La collectivité se doit également d'offrir un cadre de travail sécurisé. C'est pourquoi le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) a été réalisé. Le budget 2024 comporte un crédit permettant la mise à jour annuelle de ce document.

Par ailleurs un crédit de 12 000 € est prévu pour financer la prime dite " pouvoir d'achat", mesure gouvernementale destinée à atténuer les effets de l'inflation pour les agents des collectivités territoriales. Sa mise en œuvre est facultative, laissée à l'appréciation des collectivités. Les raisons qui ont conduit à voter cette prime tiennent aussi aux bons résultats de gestion, dus pour partie au travail des agents dont l'implication est ainsi saluée.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits inscrits au budget 2024 s'articulent autour de 5 axes : le désendettement, les grands projets, l'entretien du patrimoine, les investissements de vie quotidienne, et enfin les équipements des services municipaux.

### Le désendettement

Il comporte deux volets distincts : le désendettement auprès du système bancaire et le désendettement auprès de l'EPFL.

Pour rembourser le capital des emprunts contractés auprès du système bancaire avant notre gestion un crédit de 197 000 € est inscrit au budget.

Pour le désendettement auprès de l'EPFL, le budget 2024 inclut les prévisions suivantes :

- Le rachat du local où se trouvait la pharmacie avant qu'elle ne rejoigne l'immeuble "L'Authentik" (29 000 €).
- Le rachat des maisons jumelées des 72 et 90, rue du Maupas. Simultanément ces maisons seront vendues. Compte tenu de la dépréciation importante de ces biens, cette opération se soldera par un reste-à-charge pour la commune de 312 000 €. Il s'agit d'une perte financière sèche. Le paiement de ce reste-à-charge sera étalé sur trois années, conformément au plan de sortie de portage discuté et négocié avec l'EPFL depuis notre prise de fonction.



Ferme/Grange ▲

- Le rachat du terrain "ex-Grébille", au 65 route de la Vanne, pour 56 000 € en 2024. Il restera 56 000 € à régler en 2025.



Terrain Grebille ▲



Maison jumelées ▲

- Le rachat de la ferme/grange du 26, rue du Maupas. Ce bien dont le portage a commencé en 2010 et qui n'a fait l'objet d'aucun projet a, lui aussi, perdu de sa valeur. Les opérations de rachat et de vente simultanés se solderont par une perte pour la commune de 34 000 €, inscrite à ce budget 2024.

- Enfin, le rachat du terrain du "Chapotier". Ce terrain de 11 000m<sup>2</sup> réservé en 2015 coûte 550 000 € car urbanisable à l'époque Sa valeur est aujourd'hui quasi nulle car le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) l'a classé en zone inondable. La perte financière qui en résulte sera prise en charge en partie par l'EPFL au titre de l'aléa réglementaire. La commune devra quant à elle assumer une perte de 288 000 € répartie en 8 échéances annuelles de 36 000 € ; la première en 2024.



*Il est important de rappeler que notre commune dispose depuis l'an dernier d'un document de référence communément appelé "PPI" : Plan Pluriannuel des Investissements.*

*Ce document, nous l'avons nommé "PPDI" : Plan Pluriannuel du Désendettement et des Investissements en raison de l'ampleur de la dette contractée auprès de l'EPFL et des pertes financières qui résultent de la dépréciation de certains biens que la commune avait réservés dans les années 2008-2015, et qu'elle est contrainte de racheter pour des sommes très supérieures à leur valeur actuelle.*



## Les grands projets

Ils sont qualifiés comme tels en raison de leur coût et de leur impact sur la vie communale. Ils font l'objet des ouvertures de crédits détaillées ci-après :

- **La rénovation de l'église.** Elle représente une somme importante : 852 000 € de travaux et 33 000 € de maîtrise d'œuvre. A l'issue des travaux, ce bâtiment sera enfin protégé et pleinement utilisable, que ce soit pour le culte ou pour des animations ou représentations, car chacun sait que l'acoustique de notre église est inimitable.



- **La rénovation énergétique des bâtiments.** Le budget 2024 comporte un crédit de 78 000 € de frais d'études, ainsi que 253 000 € pour une première tranche de travaux.

- **Pour le réaménagement de la cantine,** des frais d'études pour 36 000 € ont été inscrits au budget 2024.

## L'entretien du patrimoine

Le gymnase va bénéficier d'un crédit de 167 000 € pour la rénovation de l'annexe ainsi que des locaux associatifs et de stockage. Divers travaux sont également prévus comme la rénovation des murs du cimetière pour 35 000€, qui se poursuit après une première tranche réalisée en 2023.



Un crédit de 30 000€ est inscrit pour des études préalables en vue de la réfection d'un pont rue du Pailler, lequel présente certains signes d'affaiblissement.



## Les investissements de vie quotidienne

Souvent attendues par les usagers, les actions suivantes sont notamment programmées en 2024 :

- L'éclairage public continuera d'être rénové pour 35 000 €.
- Le panneau lumineux d'information hors d'usage sera remplacé pour 18 000 €.
- Plusieurs panneaux de signalétique et d'information seront installés dont un règlement d'usage et de propreté pour la plaine des sports, l'ensemble s'élevant à 3 600 €.
- Enfin, pour la sécurisation des bâtiments le remplacement des badges d'accès sera poursuivi pour 3 500 €.

## Les équipements des services municipaux

L'équipement des services se poursuit avec le remplacement de véhicules des services techniques pour 65 000 €, ainsi que divers équipements informatiques pour la mairie, ou les écoles au titre du mobilier scolaire tenant compte de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire à la rentrée prochaine.



# CES ACTIONS DONT ON PARLE PEU

Elles ne coûtent rien ou très peu, au budget de la commune. Elles n'entrent donc pas en concurrence avec d'autres projets dans les choix budgétaires. Leur mise en œuvre ne requiert "que" l'implication des élus concernés et le travail des services : constitution des dossiers de subvention, information des publics, gestion générale et souvent mise à disposition de locaux et de matériels.

Elles peuvent s'adresser à des publics ciblés mais aussi présenter un intérêt plus général.

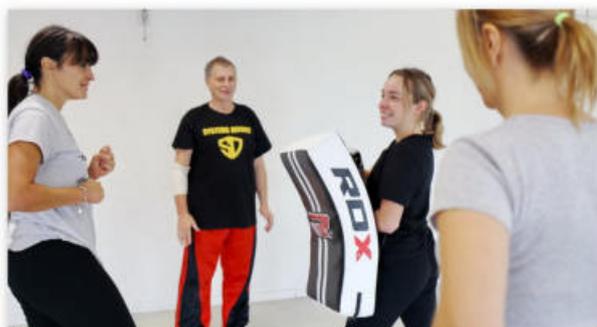
Rappelons que la pérennité de ces animations reste souvent tributaire de l'engagement bénévole des habitants et des associations de la commune.

## Voici quelques exemples des actions qui ont été proposées aux nucléétains :

- Psychologie active pour les seniors financée à 80 % par le département de l'Isère
- Self défense pour les femmes financée à 100 % par l'État
- Expression corporelle financée à 100 % par le centre chorégraphique national de Grenoble
- Formation et prévention routière pour les élèves de l'école élémentaire financée à 80 % par l'État

Dans le domaine culturel ou pour l'animation de la commune on ne saurait citer toutes les actions proposées mais on retiendra :

- Les expositions temporaires ou itinérantes.
- Les 10 jours de la culture financés à 70 % par la Métropole
- Les spectacles offerts aux habitants en contrepartie de la mise à disposition de locaux : les jongleries de feu, Noyarock...



# Votre quartier.. on en a parlé ensemble

## Retour sur les réunions de quartier des 6 et 7 avril.

**N**ous remercions la centaine d'habitants qui a participé à ces rencontres, moments d'écoute et de dialogue sur toutes les questions relatives à la vie quotidienne dans notre commune.

Un premier bilan nous a permis de mettre en exergue des problématiques, qui ont été évoquées dans l'ensemble des groupes et pouvant être regroupées en 2 grandes thématiques :

- L'entretien des espaces publics ; éclairage, voiries, travaux, aménagements...
- et
- Les incivilités : la circulation, le stationnement, la vitesse, les véhicules tant moteur que les cycles, trottinettes..., la propreté (déjections canines, dépôts de déchets en tout genre, poubelles non rentrées...), le bruit, etc.



Si certaines solutions sur les points relevés dépendent de la collectivité ou de Grenoble Alpes Métropole, nous faisons le constat que de nombreuses observations relèvent du comportement de chaque habitant.

Les déjections canines, les dépôts sauvages, le bruit, la vitesse... Ces irrespects du quotidien nous irritent tous profondément. Pour vivre dans une ville propre et agréable, chacun doit se sentir concerné.

Une collectivité a finalement assez peu de levier d'action pour lutter contre les incivilités ; Les verbalisations nécessitent d'être prises sur le fait et évidemment les contrevenants n'enfreignent pas la loi devant la présence policière...

**L'ensemble des sujets sera bien sûr étudié et nous reviendrons vers vous pour y répondre et proposer des solutions lorsque cela est possible.**

Pour autant, en ce qui concerne les incivilités, nous devons pouvoir compter les uns sur les autres, pour profiter d'une ville agréable et propre afin de partager un espace public permettant de bien vivre ensemble.

Espérons que les nucléotains concernés par ces actes prennent enfin conscience de leur incivisme.



## Permanences Juridiques

Une seconde séance mensuelle à partir de septembre 2024

### Un service gratuit et accessible pour tous les nuyétois.

À partir de septembre 2024, une seconde permanence juridique mensuelle sera mise en place à Noyarey, en plus de la permanence actuelle. Ce service gratuit, offert par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Noyarey, est exclusivement réservé aux habitants de la commune. Accessible sur simple demande, cette initiative vise à fournir des conseils juridiques précieux aux nuyétois sur divers sujets.

### Les experts à votre service :

#### Maître RUAULT

Présente les deuxièmes jeudis de chaque mois, Maître RUAULT, experte en droit civil et public, sera à votre disposition pour répondre à toutes vos questions juridiques. Voici quelques-uns des domaines qu'elle couvrira :

- Droit des personnes et de la famille : divorce, garde d'enfants, etc.
- Droit du travail : litiges entre employeurs et employés.
- Droit commercial : relations commerciales, contrats.
- Droit bancaire et boursier : transactions financières, litiges bancaires.
- Copropriété et propriété immobilière : gestion de copropriétés, achats et ventes immobilières.
- Droit immobilier et de la construction : contrats de construction, litiges de chantier.

#### Maître Charlotte ALLOUCHE

À compter du 2 septembre 2024, Maître Charlotte ALLOUCHE, avocate au barreau de Grenoble, tiendra une permanence le premier lundi de chaque mois, de 17h30 à 18h30. Elle pourra vous conseiller dans les domaines suivants :

- Droit de la famille : divorce, séparation, garde d'enfants, pension alimentaire, assistance éducative, successions.
- Droit civil : droit de la consommation, droit des contrats, litiges entre locataires et propriétaires.
- Droit des victimes : assistance aux victimes d'infractions, audience pénale, recouvrement des dommages et intérêts.
- Voies d'exécution : procédures de saisies, liquidation d'astreintes.



#### Inscription obligatoire.

Pour bénéficier de ces permanences juridiques, l'inscription est obligatoire et doit être effectuée à la mairie de Noyarey au moins une semaine à l'avance.

Profitez de ce service précieux pour obtenir des réponses claires et professionnelles à vos préoccupations juridiques. Les permanences juridiques du CCAS de Noyarey sont là pour vous accompagner et vous soutenir.

04 76 53 82 01  
[accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr)



à partir de septembre 2024

Renfort d'offre sur la **ligne 20** Seyssinet / Fontaine Sassenage vers périurbain Noyarey /Veurey Voroize.

Amplitude en soirée prolongée à 22 h, dans le sens retour du centre ville, du lundi au samedi.

La correspondance avec le **tram A** est prise en compte pour les derniers départs.

[www.tag.fr](http://www.tag.fr)  
L'Appli M



## Appel à bénévoles

Chères nuyétoises,  
chers nuyétois,

Vous aimez notre village et souhaitez contribuer à son embellissement ? Rejoignez notre groupe de bénévoles dédié à rendre Noyarey encore plus accueillant et agréable à vivre !

Nous recherchons des personnes motivées et enthousiastes pour participer à divers projets tels que la plantation de fleurs, l'entretien des espaces verts, et bien plus encore.

Que vous ayez la main verte ou simplement l'envie de vous investir dans une belle initiative pour notre village, votre aide sera précieuse. Ensemble, nous pouvons transformer notre village et renforcer les liens entre voisins.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, merci de contacter la mairie de Noyarey au **04 76 53 82 01** ou par email à [accueil@noyarey.fr](mailto:accueil@noyarey.fr).

Nous comptons sur vous !

À très bientôt,  
Le Groupe  
Embellissement  
de Noyarey



# Des nouvelles du dossier « circulation village »

Suite aux rencontres organisées courant 2023 et après avoir fait la synthèse de nos échanges, nous avons demandé, en octobre dernier, à Grenoble Alpes Métropole de mandater un bureau d'études afin qu'il travaille sur l'aménagement du « haut du village » en prenant en compte les conclusions de nos ateliers.



Rappel des objectifs :

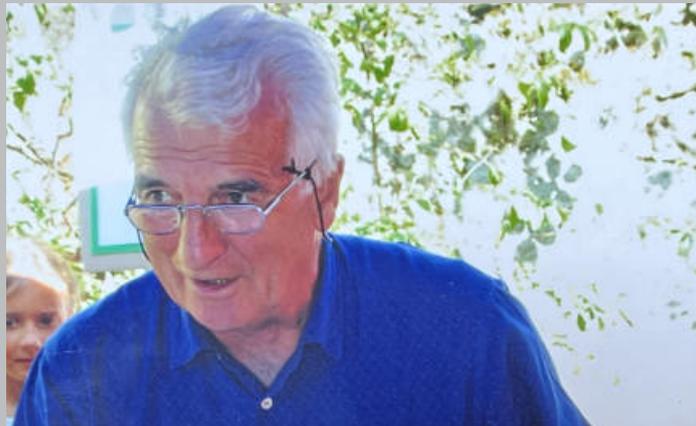
- réaliser un partage équilibré des différents modes de déplacement
- donner la place nécessaire aux modes actifs (existants et à créer) et autres modes alternatifs à la voiture solo
- repenser les aménagements pour plus de sécurité, de bien-être, de confort d'usage, de lien social et d'urbanité
- viser des aménagements légers et faciles d'entretien, mais permettant une réduction de la vitesse des véhicules motorisés
- proposer des aménagements qui ne risquent pas de recréer le "shunt" du matin tel qu'on a pu le connaître par le passé
- réfléchir aux acquisitions foncières éventuellement nécessaires à ce projet
- réfléchir au déplacement du ramassage scolaire le long de l'avenue Saint Jean plutôt que dans la partie haute du village
- prendre en compte l'ensemble des contraintes, dont la collecte des déchets

Nous sommes conscients que de nombreux mois sont passés. Les services de Grenoble Alpes Métropole et un programmeur travaillent actuellement sur ce dossier et reviendront prochainement vers nous pour présenter leurs propositions.

# Conseil des Aînés

## TATÉ MINASSIAN

La disparition de Taté Minassian en ce mois de Mars 2024 laisse un vide au sein de notre groupe.



Depuis 4 ans, il faisait partie du conseil des Aînés dont il était un membre très actif, toujours force de proposition pour le bien être de sa commune. Il fut conseiller municipal durant le mandat de Maître Ferrère. Dans les années 90, il milita au sein de l'association Noyarey Nature afin que ne soit pas installée l'usine d'incinération.

Comme délégué départemental de l'Education Nationale, il visitait des écoles primaires. Il est parfois intervenu auprès des municipalités pour qu'elles octroient certains équipements de base aux écoles. Rescapés du génocide arménien de 1915, ses parents arrivent en France à 12 ans pour sa maman et 15 ans pour son père.

Taté est né en 1934 à Charvieux en Nord Isère. Il a été un élève assidu de l'école du village, élève d'un enseignant dont il a parlé toute sa vie avec admiration.

Après l'école primaire, au cours complémentaire de Crémieu il passa le concours d'entrée à "la Martin" c'est à dire " la Martinière" école technique à Lyon. Il en sortit chimiste ; il pratiqua divers sports : le dimanche matin, match de basket, et l'après-midi, match de foot, en tandem avec son frère plus jeune. Puis, il suivit le service militaire : 23 mois au Maroc au RIA essentiellement à Casablanca- et dont il gardait un très bon souvenir.



En 1960, il se maria avec une nuclétaire. Son jardin était un grand plaisir : au printemps, la serre était pleine de plants à distribuer à la famille et aux amis. Il aimait aussi sculpter le bois ou faire des paniers.

A sa retraite, après les périodes des voyages, vinrent les temps plus calmes. De très nombreuses parties de cartes avec la famille, les amis, les voisins animaient la maison.

Les parties de "coïches" entretenaient l'amitié, car pour Taté, l'amitié était un mot très fort.

# COMMUNE / MÉTROPOLE :

Vers qui se tourner pour signaler la formation d'un nid de poule sur la route ?

En cas de fuite d'eau, quel est le bon interlocuteur ?

Pour les questions concernant le ramassage des ordures ménagères, à qui s'adresser précisément ?

Est-ce la responsabilité de la municipalité ou de l'agglomération ?

## LA COMMUNE

04 76 53 82 01 - noyarey.fr



### Citoyenneté

Accueil, État-civil, cimetière, élections...

### Espaces verts

Entretien des parcs, des équipements sportifs, du patrimoine arboré, des espaces verts sur voirie, fleurissement.

### Propreté urbaine

Nettoyage des rues, poubelles publiques.

### Éclairage public

Gestion de l'éclairage communal.

### Culture et sport

Programmation d'événements, Entretien et gestion de lieux, Soutien aux associations.

NOYAREY

### Transports

Organisation des réseaux de déplacement (transports en commun, Métrovélo, pistes cyclables, parking-relais...)  
📞 Métromobilité - 04 76 20 36 36

### Voirie

Création, aménagement et entretien des voies de circulation et des arbres d'alignement, stationnement, mobilier urbain, signalisation au sol et routière, feux tricolores, pistes cyclables, cheminements piétons, trottoirs...

📞 0 800 805 807

### Eau potable

Production, distribution de l'eau potable.

📞 Abonnements, factures - 04 57 38 47 95

Problème technique - 0 800 500 048

Intervention urgente le soir et le week-end - 04 76 98 24 27

### Assainissement

Collecte et traitement des eaux usées et pluviales.

📞 04 76 59 58 17

### Déchets

Collecte, tri et gestion des déchets.

📞 0 800 500 048

### Environnement

Entretien des espaces naturels métropolitains, des sentiers et des ruisseaux, Plan Air-Climat.

Grâce à cette collaboration et à des réunions trimestrielles, nous pouvons désormais prioriser les interventions et contrôler la gestion de nos infrastructures.

Les investissements pris en charge par Grenoble Alpes Métropole, tels que les murs de soutènement, les ponts et les canalisations d'eau auraient été très lourds pour notre seul budget municipal. Ils ont permis de garantir la sécurité de chacun et d'améliorer la qualité de vie des nuyarains.

Quelques exemples de montant d'investissement :

- Mur d'EZY environ 500 000 €,
- Pont des Béalières environ 300 000 €,
- Remplacement des canalisations d'eau sur rue du Maupas et avenue Saint Jean environ 1 100 000 €
- Les vieilles barrières le long de Saint Jean ont été fournies gratuitement par la Grenoble Alpes Métropole.

Il est important de souligner que les nids-de-poule sont rapidement pris en charge grâce à l'application de signalisation, démontrant

ainsi l'efficacité du service spécialisé de la Grenoble Alpes Métropole.

Même si, quelque fois, elle semble "compliquée", la collaboration entre la commune et Grenoble Alpes Métropole permet d'améliorer notre village et offre un cadre de vie agréable pour tous.

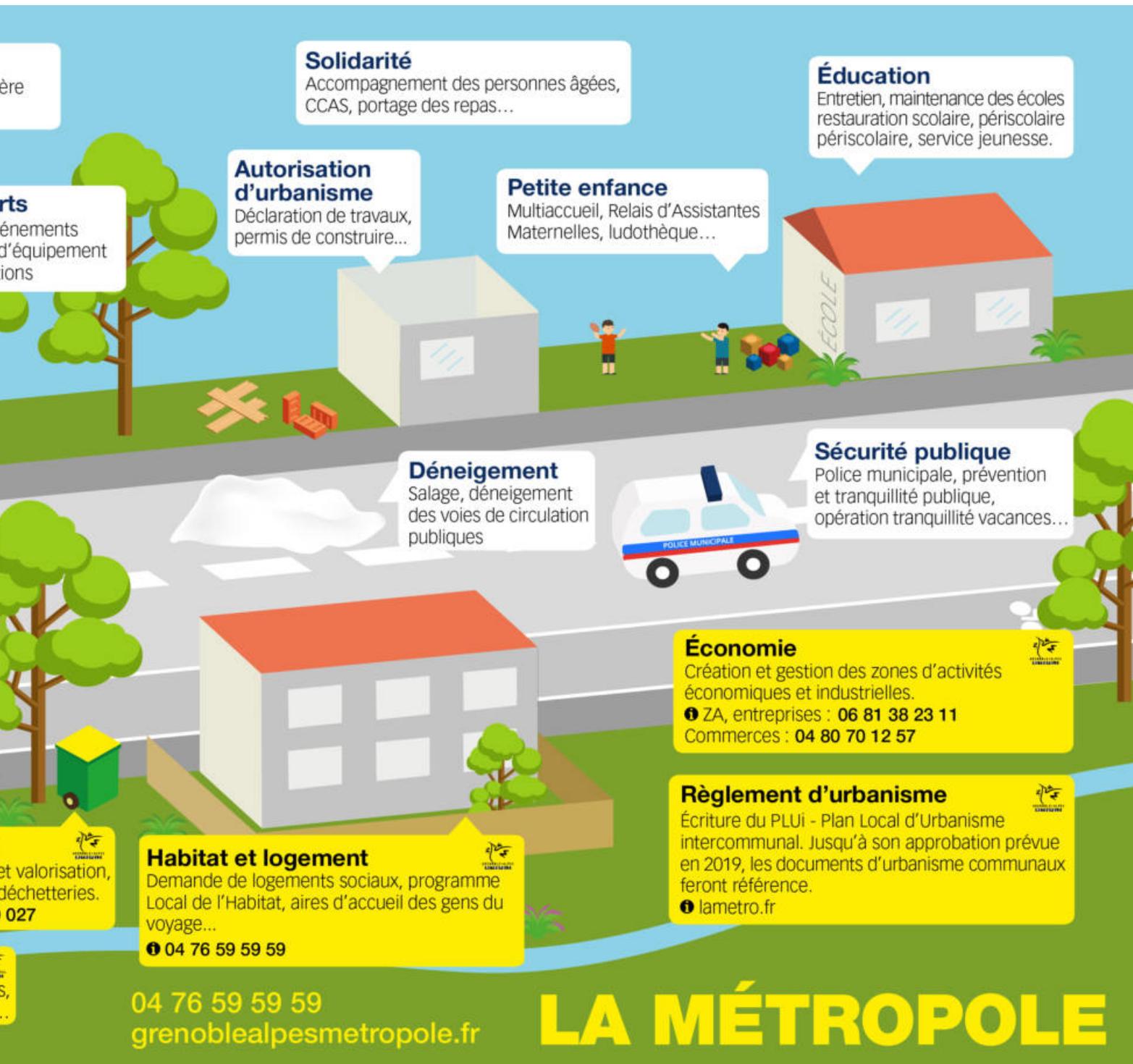


Alfio PENNISI

Conseiller délégué à la mobilité et Conseiller métropolitain.

# QUI FAIT QUOI ?

Il est parfois difficile de savoir quel service contacter au sein de l'administration, pour répondre à un besoin spécifique.  
Alors, concrètement, quelles sont les compétences de la commune et de la Métropole ?



## DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE VILLAGE !

Avec l'application gratuite Noyarey, vous participez activement à l'amélioration de l'espace public en signalant les incidents que vous rencontrez dans la rue. (problème de voirie, d'éclairage, de propreté, de sécurité...)

### C'est très simple !



Via la touche "Signaler" de l'application, choisissez la rubrique correspondante. Prenez une photo, renseignez vos coordonnées, décrivez votre signalement puis cliquez sur "Envoyer le signalement".



Via la touche "Métropole" vous pouvez envoyer votre signalement directement aux services de La Métro





# Sécurité routière et école maternelle

## Une initiation ludique et éducative

Les enfants de l'école maternelle La Coccinelle à Noyarey ont participé à une initiative précieuse pour leur sécurité et leur développement. Sous la direction de Perrine Hachoud, Brigadier chef principal de la police municipale, les jeunes élèves ont eu l'opportunité de passer leur permis piéton. Cette activité, organisée de manière ludique et éducative, visait à inculquer aux enfants les bases de la sécurité routière à travers trois ateliers interactifs.

### Les ateliers pédagogiques

#### 1. Loto memory sur les panneaux de signalisation

Cet atelier consistait en un jeu de mémoire où les enfants devaient associer les images de différents panneaux de signalisation. Ce jeu a permis aux enfants de reconnaître et de mémoriser les principaux panneaux, renforçant ainsi leur compréhension des règles de la route de manière amusante et engageante.

#### 2. Jeu de piste "Buggy Brousse"



Ce jeu de piste est un jouet pédagogique conçu pour développer

la motricité des enfants dès l'âge de 4 ans. À travers lui, les enfants ont réalisé des exercices de précision et d'anticipation, tels que la relation de cause à effet par l'action du volant sur le jouet, la maîtrise de la vitesse et de la trajectoire. Cet atelier a permis d'enseigner très tôt les bases des comportements de conducteur et de piéton en situation de circulation urbaine.

#### 3. Parcours piéton



Ce parcours a été conçu pour apprendre aux enfants à se repérer et à se positionner correctement sur la route. En simulant des situations réelles, cet atelier a aidé les enfants à comprendre l'importance des passages piétons, des feux de signalisation et des trottoirs, leur donnant ainsi les outils nécessaires pour traverser les rues en toute sécurité.

#### 4. Parcours vélo



Organisé dans la cour de l'école maternelle lors de la journée "l'école à vélo", ce parcours visait à améliorer la motricité des enfants en leur enseignant comment manœuvrer et se déplacer à vélo. Cet atelier a également renforcé les compétences des enfants en matière de sécurité à vélo, un élément crucial de leur apprentissage de la sécurité routière.

### Une initiative réussie

À la fin de cette semaine éducative, 100 % des élèves ont obtenu leur permis piéton, marquant ainsi le succès de cette initiative. Il est à noter que le jeu de piste "Buggy Brousse" a été financé à 100 % par la préfecture de l'Isère, et que les permis piétons ont été offerts par l'association Maïf Sécurité Routière.



Grâce à ces ateliers, les enfants de l'école maternelle La Coccinelle sont désormais mieux préparés à naviguer en toute sécurité dans leur environnement urbain. Cette initiative montre l'importance d'intégrer la sécurité routière dès le plus jeune âge, en utilisant des méthodes pédagogiques adaptées et engageantes et montre que la sécurité routière est un objectif majeur de la municipalité.



# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

## SYNTHESE DU RAPPORT COMPLET

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) répond à une obligation légale des CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale). Les finalités de ce travail visent à identifier les enjeux sociaux globaux des territoires et d'y identifier les besoins des habitants. Cet outil d'aide à la décision, permet aux communes d'élaborer des projets territoriaux adaptés.

L'analyse ci-dessous est issue des résultats aux questionnaires distribués à l'ensemble des habitants et des données globales fournies par les institutions (INSEE, CAF...). Il est le fruit du travail du CCAS de Noyarey.

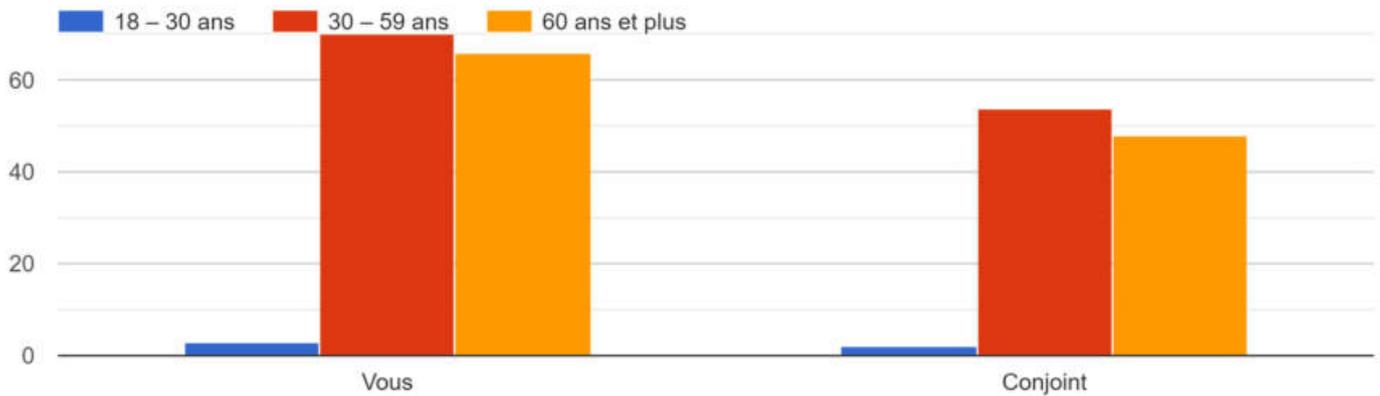
Sur les 907 foyers nucléaires recensés en 2019, 147 ont répondu, soit un peu plus de 16 % des foyers, signe de représentativité relative.



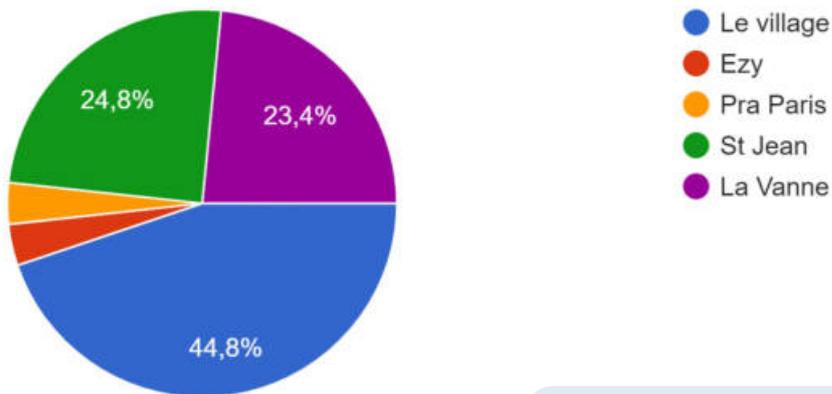
# Données globales

Noyarey a 2277 habitants en 2024 avec une répartition en âge de 30,4% de retraités. Les programmes de construction en cours laissent présager d'une augmentation de la population.

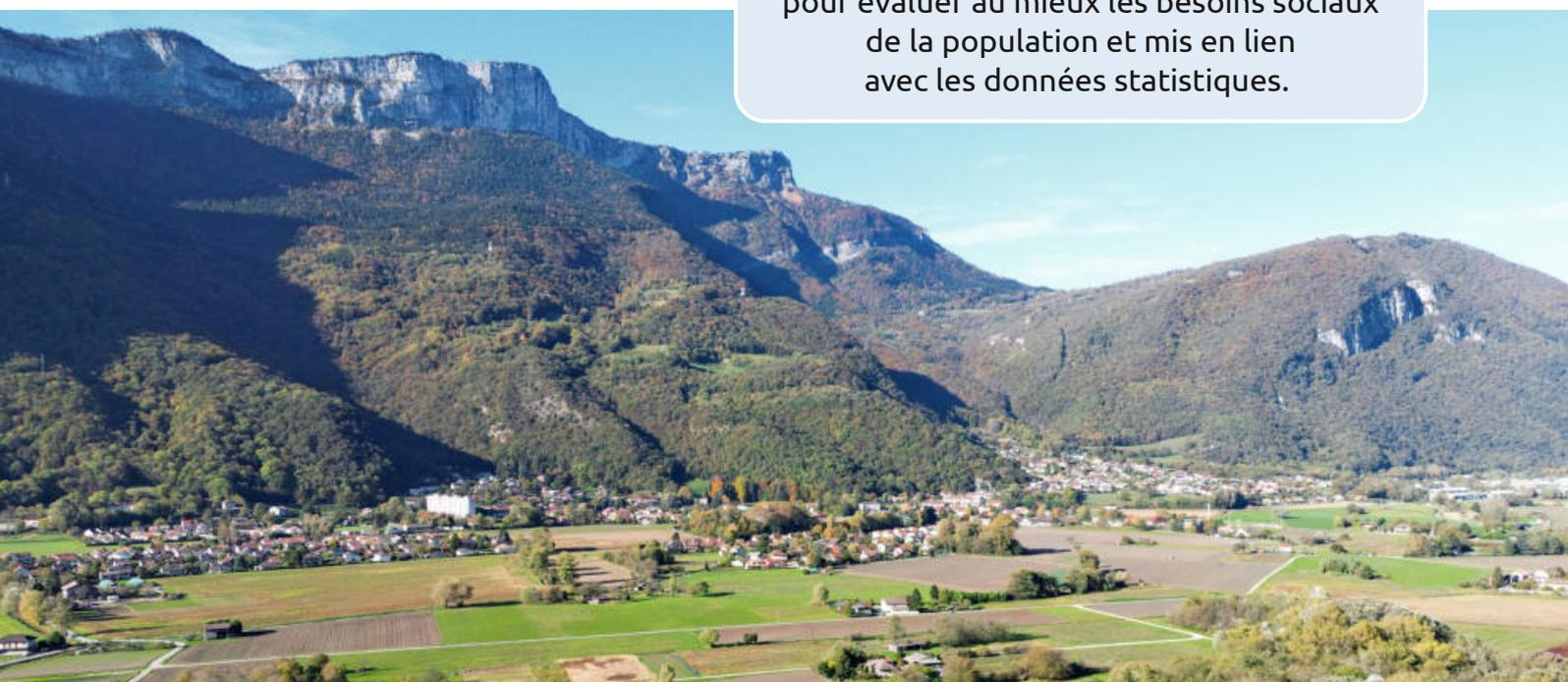
La répartition des répondants est représentative de la population de Noyarey :



Les différents quartiers sont équitablement représentés selon la répartition de la population :



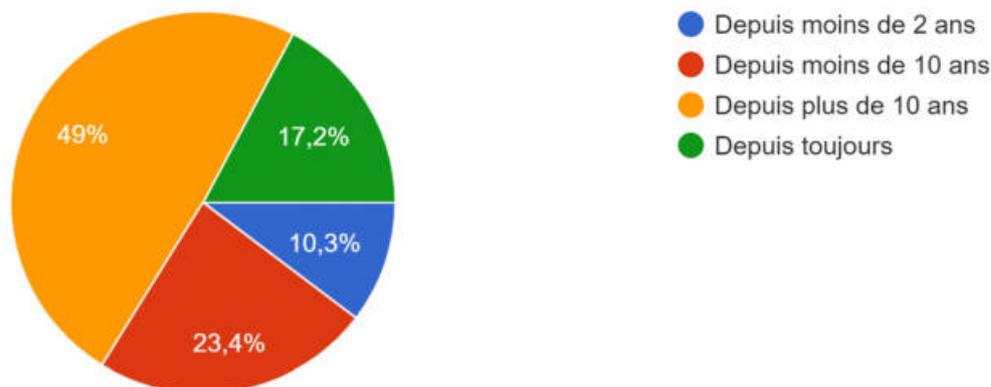
Différents axes de questions ont été posés pour évaluer au mieux les besoins sociaux de la population et mis en lien avec les données statistiques.



# Le logement

Noyarey possède en 2021, 961 logements et de nombreux programmes de construction sont en cours ou prévus dans les années à venir.

L'ancienneté moyenne d'emménagement dans le logement est de 19 ans (15 pour le département).



76% des répondants habitent en maison et 84% sont propriétaires (80% INSEE).

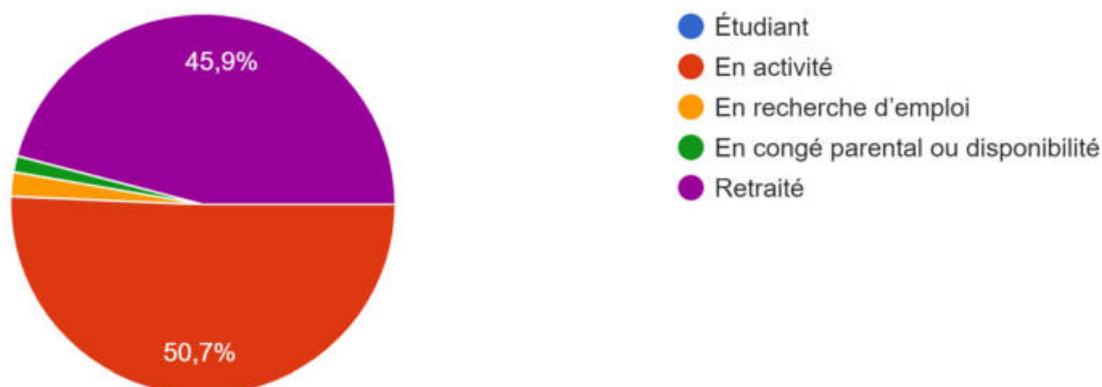


## Le contexte socio-économique

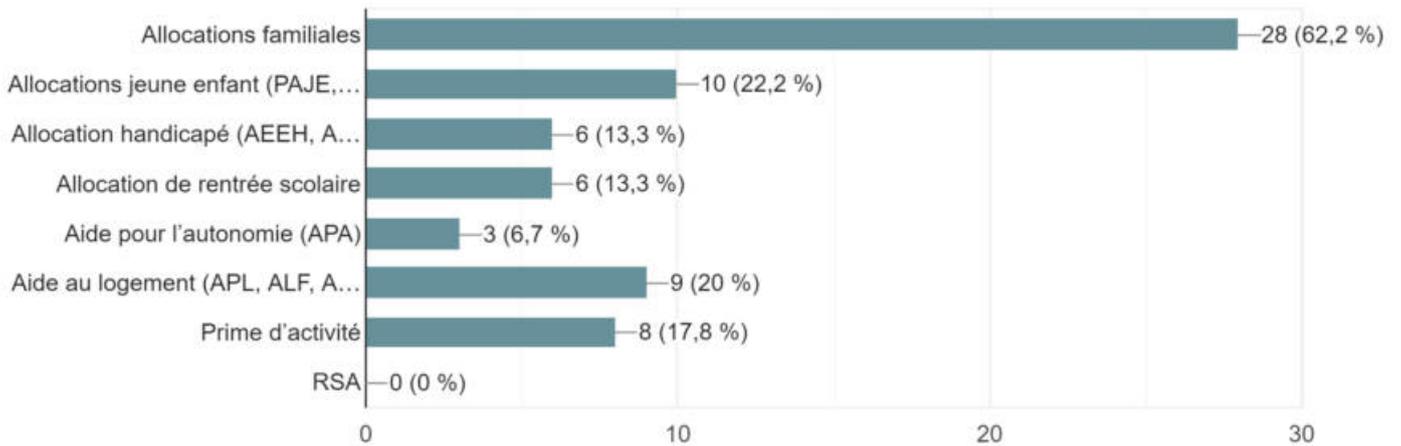
En 2021, le revenu moyen des foyers fiscaux était de 31 125 € (27 878 € pour le département), 21 personnes sont bénéficiaires du RSA (données INSEE).  
A confirmer : pas de personne sous le seuil de pauvreté / tranche de revenus homogène.

La situation professionnelle montre que beaucoup d'habitants sont retraités, et sur les répondants, 31% bénéficient d'aide dans leur quotidien.

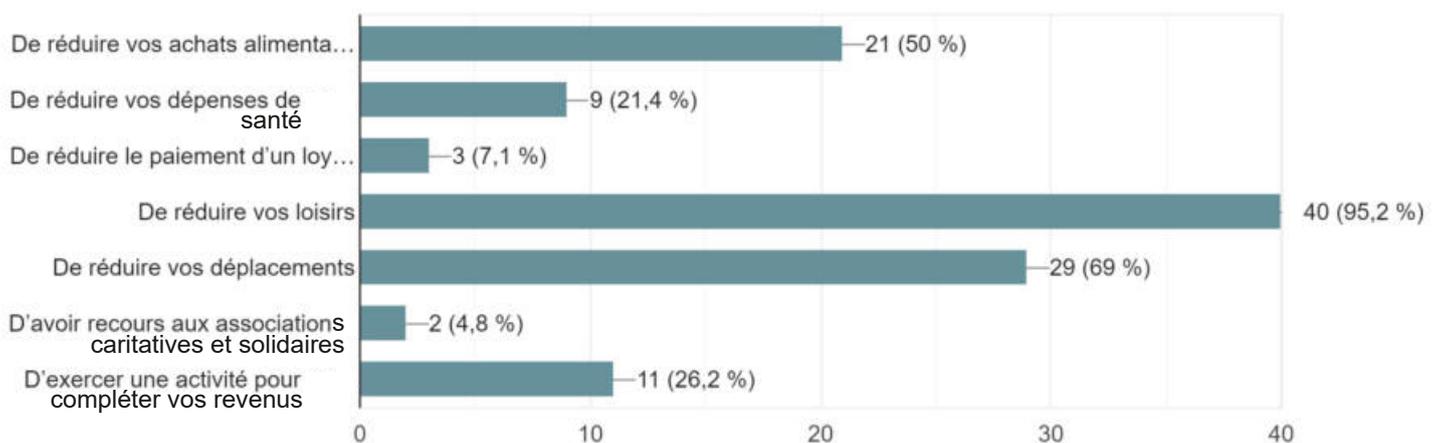
Situation professionnelle des répondants :



Types d'aides dont bénéficient les répondants :



25% des répondants ont des difficultés financières et pour assurer le quotidien réduisent les coûts non vitaux du foyer.

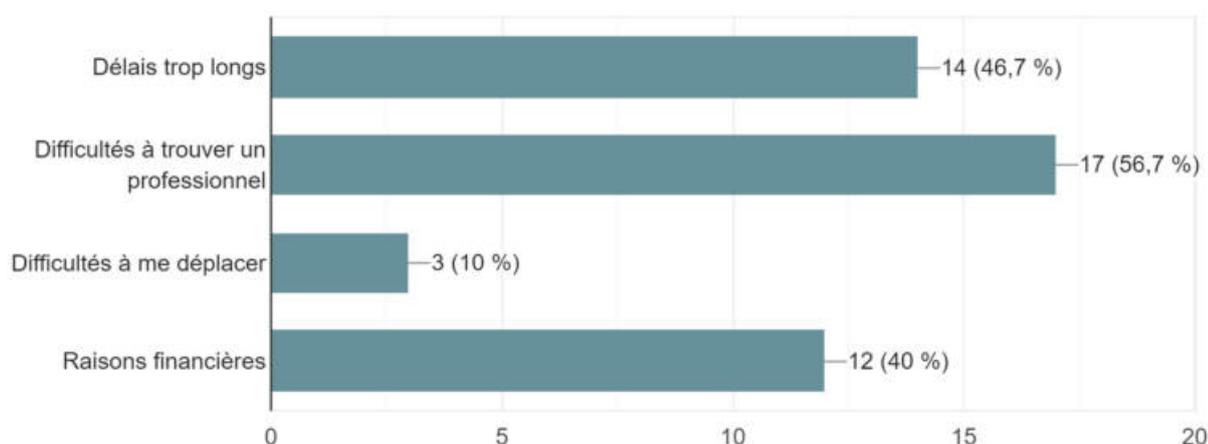


De nombreuses disparités existent au sein de la population, en termes de logements, revenus.

# La santé et la couverture sociale

En 2021, 17% des assurés du régime général sont en affection longue durée et 27 sont bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé.

20% des répondants affirment renoncer à des soins :



Les résultats montrent que malgré la proximité de Grenoble, il est difficile de trouver un professionnel de santé et que les coûts liés aux soins dentaires et optiques sont mis de côté en cas de difficultés financières.



## Le handicap

13% des répondants sont confrontés à des situations de handicap pour eux-mêmes ou leurs proches. En 2019, 27 personnes bénéficiaient de l'Allocation Adulte Handicapé. Les principaux axes d'amélioration sont liés à des problèmes de circulation et d'accessibilité au sein du village.

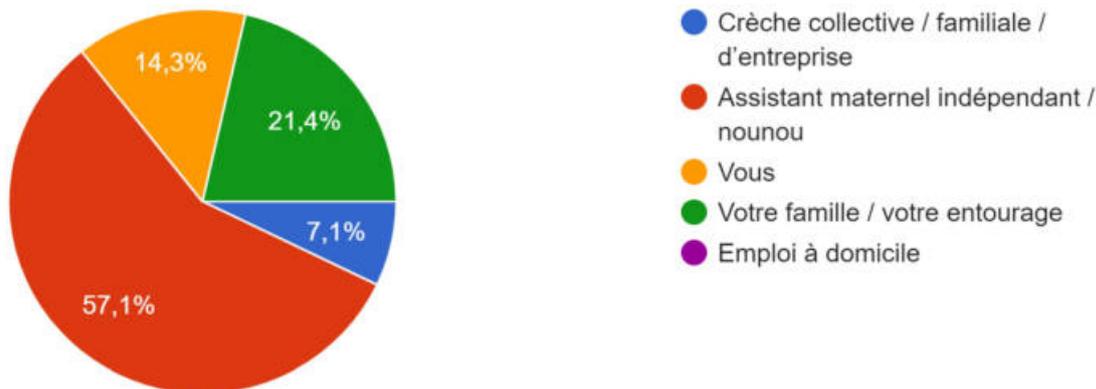


# Les familles avec enfants à charge

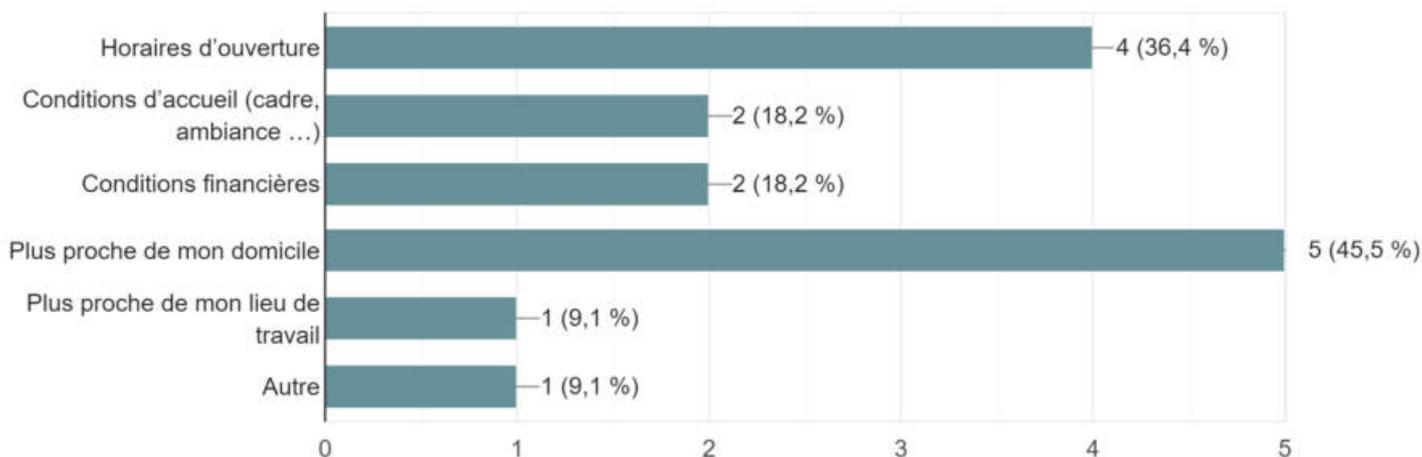
35% des familles ont des enfants et 7% sont monoparentales (INSEE, 2021).

## Les parents d'enfants de - de 3 ans

Les familles avec des enfants de moins de 3 ans ont des besoins en termes de garde et d'accueil spécifiques.



25% des répondants utilisent des structures et moyens de garde hors de Noyarey, dans les communes environnantes.

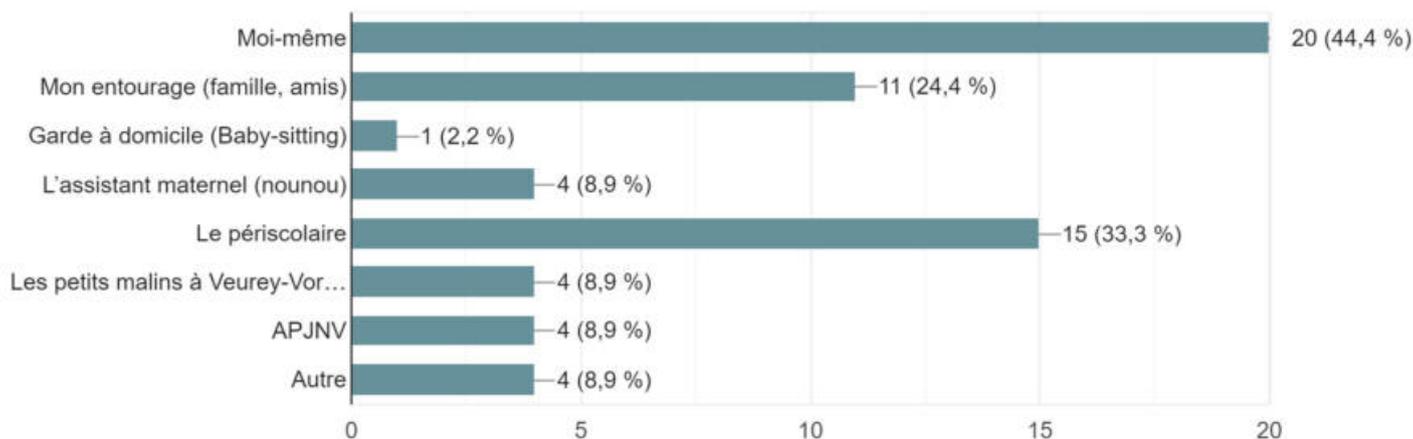


L'arrivée de nouveaux logements dans les années à venir devrait renforcer les besoins de garde. Une micro crèche ouvrira ses portes en septembre 2024. Des initiatives pour les assistantes maternelles sont mises en place pour attirer de nouvelles vocations.

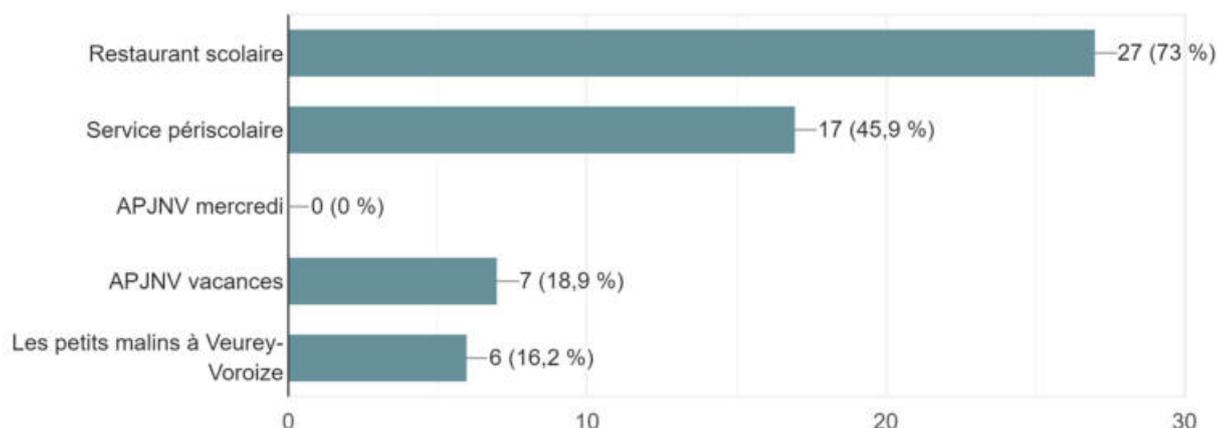


# Les parents d'enfants mineurs

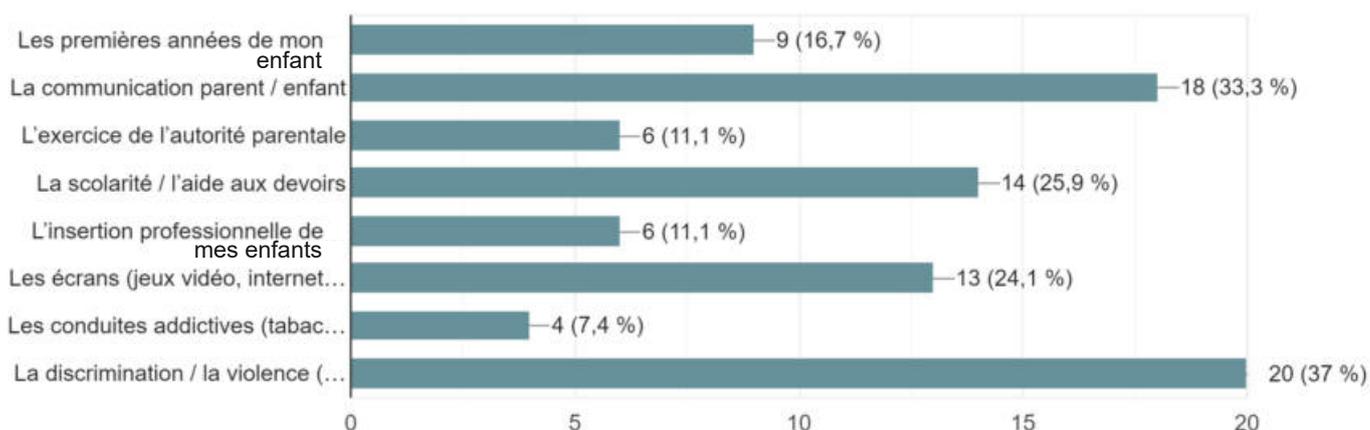
Les moyens de garde pour les enfants mineurs sont :



80% des enfants scolarisés déjeunent au restaurant scolaire et beaucoup utilisent quotidiennement ou occasionnellement le service périscolaire.



Les principales préoccupations des parents sont :

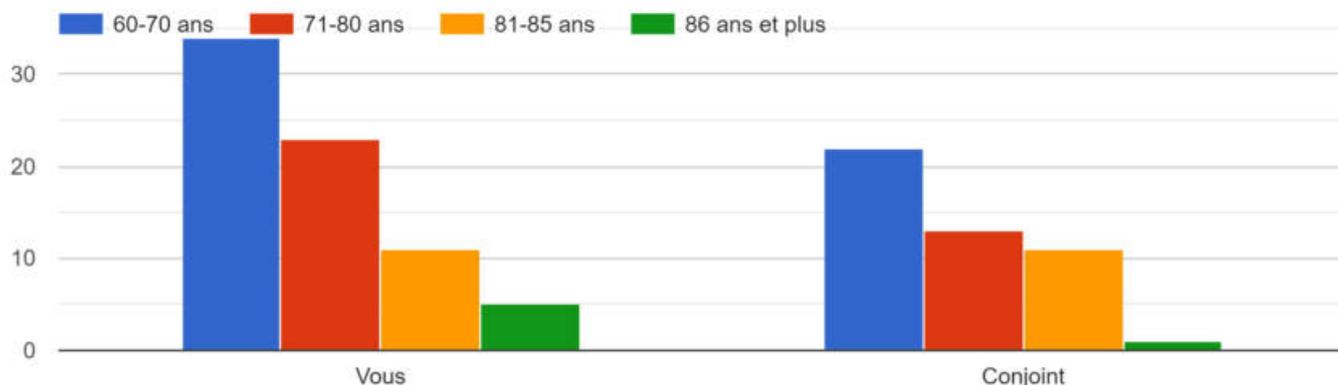


Des animations pour les parents sur les thématiques peuvent être imaginées. Le CCAS a mis en place une collaboration avec l'association "Dépan'Familles" qui propose un relais pour les familles avec enfants handicapés ou moyens de garde sur des horaires décalés.



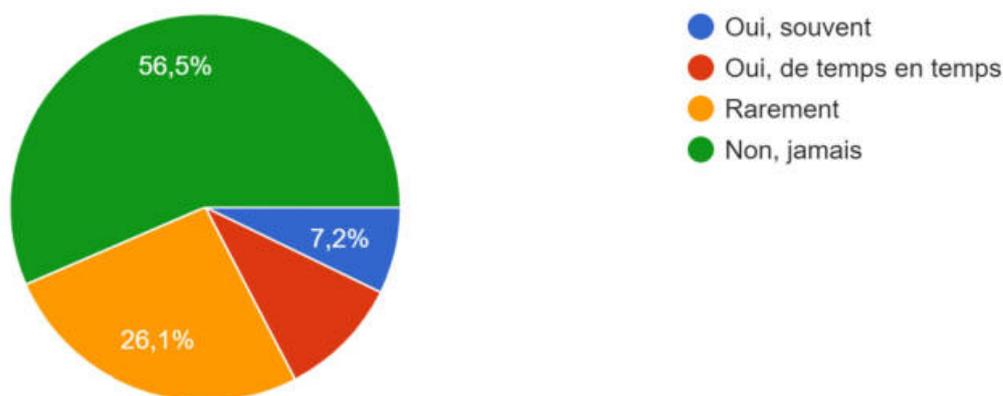
# Les plus de 60 ans

30% des habitants sont retraités et 50% des plus de 80 ans vivent seuls (INSEE).



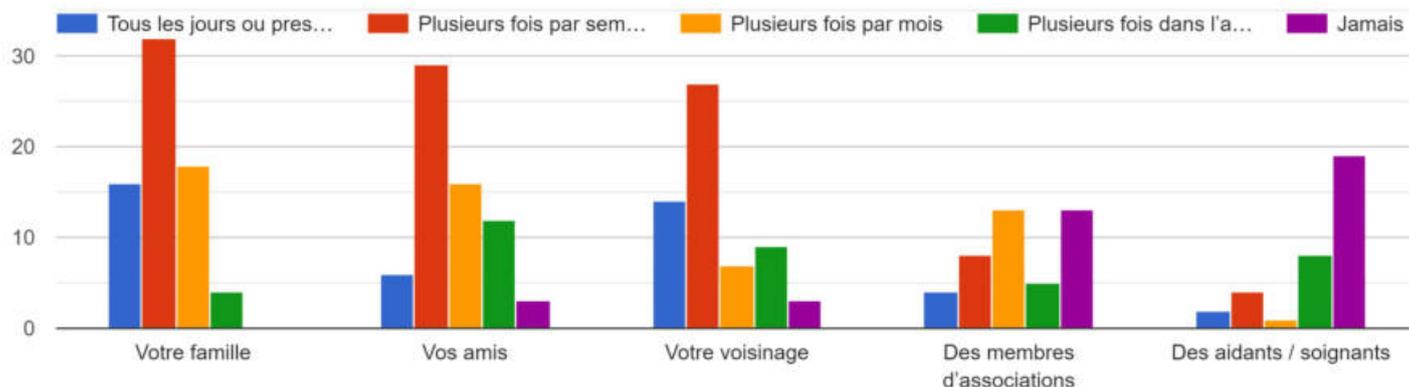
319 personnes sont âgées de plus de 72 ans (âge pour bénéficier du colis de Noël).

Seulement 7% des répondants se sentent isolés :



La liste des personnes "vulnérables" est maintenue à jour par les services de la commune. Cette liste est mise à jour à partir du signalement des habitants et des familles.

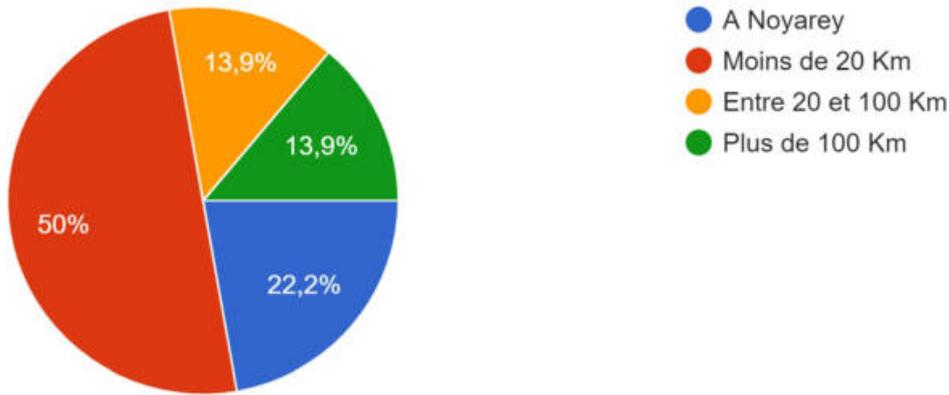
Les répondants bénéficient du soutien de leurs familles, amis et voisins :



4% des 73 réponses n'ont pas de proches et sont isolés.

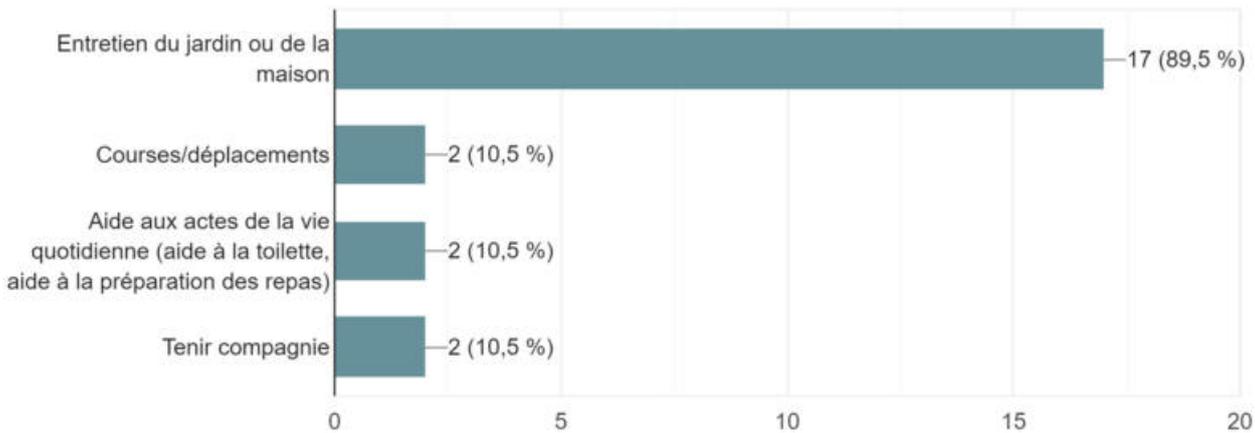
Dans le cadre du CCAS, le registre des personnes isolées fait état de 4 habitants.

Beaucoup ont des proches (70%) qui vivent dans un rayon de 20km de Noyarey :



## L'aide à domicile

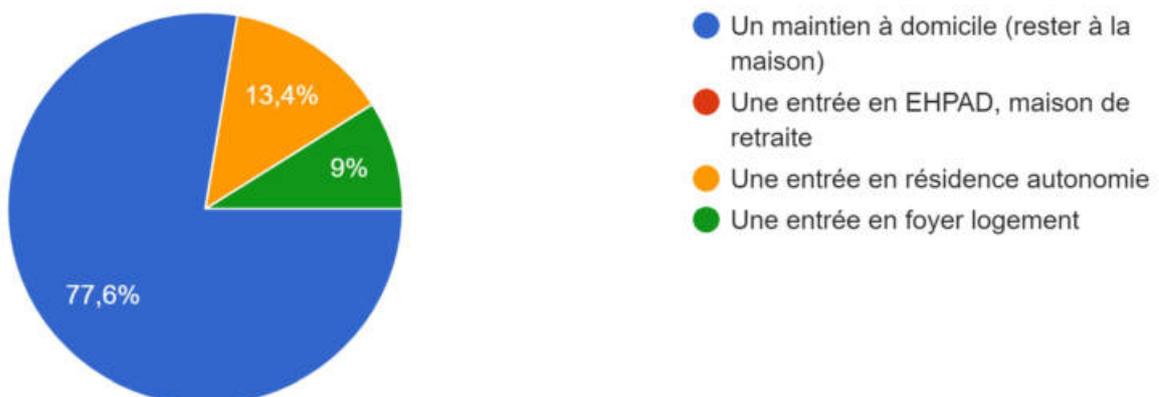
27% des répondants ont recours à une aide à domicile ou à un service à la personne :



28% pensent en avoir besoin à moyen/court terme.

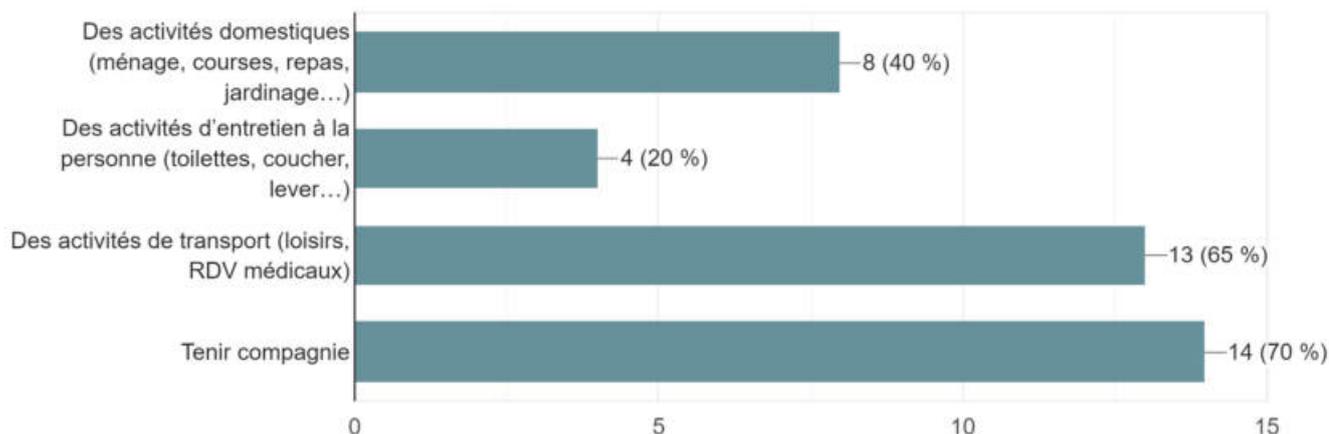
## L'autonomie

La perte d'autonomie est une des craintes des seniors avec les aléas financiers et émotionnels associés.

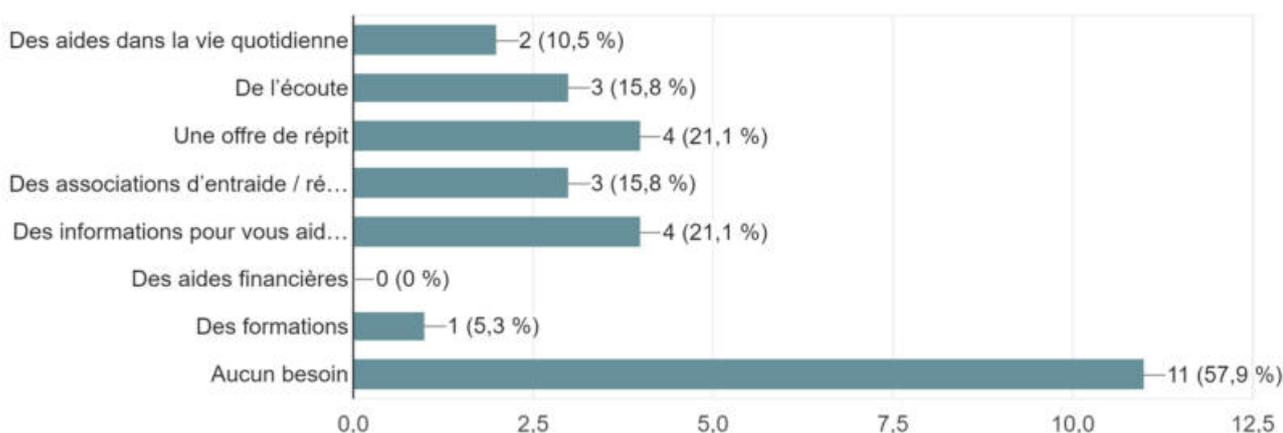


# Les aidants

25% des répondants sont aidants dont 50% s'en occupent tous les jours ou presque.  
Les aides apportées sont de différentes natures :



Le poids pour les aidants peut être lourd pour certains et un relais pour faire une pause peut être nécessaire.



## Conclusions

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un document obligatoire dont l'objectif est de déterminer les actions des CCAS. Sa forme légale est laissée à l'appréciation des communes. Nous avons choisi de faire un questionnaire distribué à l'ensemble de la population. Les verbatims du questionnaire ont permis de mettre en lumière différents thèmes de prévention.

Renforcer l'accompagnement des personnes vulnérables, travailler à rompre l'isolement, accompagner les moyens de gardes, les familles en difficulté ou encore soulager les aidants, autant d'objectifs à tenir !

Pour rappel, votre CCAS c'est :

### Pour les plus jeunes :

L'aide à l'adhésion associative et l'aide financière aux voyages scolaires.

### Pour les séniors :

Les cours d'informatique, les ateliers de psychologies positives, le thé dansant, le repas de Noël...

### Pour le handicap :

Subvention à dépann' famille, association qui met en place du personnel qualifié pour soulager les aidants en proposant un temps pour soi par exemple.

### Pour tous :

les sessions de l'écrivain public

permettent d'accompagner les démarches administratives (courriers, impôts...).

Enfin, le projet sur 2024 et 2025 : apprendre la communication non violente via des ateliers gratuits, ouverts à tous !

Le CCAS est composé de cinq élus Nelly Janin Quercia, Sandrine Moutin, Annie Ponthieux, Nathalie Goix, Bénédicte Guillaumin et de cinq bénévoles Sylvie Mignardot, Célia Gnesotto, Michele Lappalus, Gisèle Frier et Nadine Faure. Merci à elles de leur engagement !

Sortez  
vos agendas,  
vous avez  
rendez-vous

CET ÉTÉ À  
NOYAREY



## La journée "Sculpturale" du 29 juin 2024

Quand on évoque le mot "culture", on pense immédiatement : théâtre, musique, expositions ... mais si on le met au pluriel en ajoutant un adjectif pour le dénommer alors "autres cultures", cela nous fait tout de suite voyager ou découvrir d'autres horizons.

Ce sera bien le cas lors de la journée du samedi 29 juin, que nous souhaitons centrée sur l'art de la sculpture. En effet, nous accueillerons alors Bomavé KONATE, un sculpteur originaire du Burkina Faso, déclaré "trésor humain vivant" de son pays.

Il sera présent toute la journée sur le parvis de l'école primaire pour donner une autre vie à des troncs d'arbre qui l'attendent patiemment depuis quelques semaines déjà. La semaine suivante, il est prévu qu'il poursuive son œuvre, et instruisse les élèves de l'école en leur parlant de sa passion et de son pays.

D'autres artistes sculpteurs, dont le grenoblois Jérôme BAYET, qui a d'ailleurs animé quelques ateliers à l'école primaire cette année, seront également présents pour célébrer cet art du volume durant cette journée. La journée s'achèvera par un spectacle chorégraphique



produit par une danseuse de notre région avec un danseur africain originaire du Bénin.

N'hésitez pas à venir, ces artistes vous attendent le samedi 29 juin 2024 autour du parvis de l'école primaire.

## Fête du village 2024

La traditionnelle fête du village aura lieu cette année le dimanche 15 septembre 2024.

Le thème choisi pour cette journée n'est pas très original car il s'agira des "Jeux Olympiques" (été, hiver, antiques, du XXe siècle...).

Cette fête, le groupe "vie du village" la souhaite également "sportive" c'est pourquoi, elle se déroulera exceptionnellement autour de la plaine des sports.

Le repas et les animations musicales se dérouleront dans la cour de l'école primaire, mais une grande partie des animations auront lieu également autour de l'école et sur les installations sportives.

Le traditionnel défilé modifiera également son parcours pour partir de la place Victor Jat et rejoindre la plaine des sports à travers les rues du village.

Il serait également intéressant que des équipes se constituent pour disputer un petit challenge "olympique". Plus de précisions seront données ultérieurement quant à cette animation, mais il serait souhaitable que ces équipes soient mixtes et intergénérationnelles. Durant la journée, quelques commerçants et artisans sont également attendus.

Alors notez bien la date sur vos agendas et rendez-vous le dimanche 15 septembre pour cette journée qui se veut "olympique".

**Feu d'Artifice**  
**13 Juillet**  
**2024**

**Animation musicale**  
à partir de 19h00  
**JC Variety et Claude BEAUPIN**

  **Parvis de Poly'Sons**

 **Buvette - Snack sucré salé** 

    [noyarey.fr](http://noyarey.fr)   Téléchargez l'App Noyarey

# Coupez l'eau aux moustiques tigres !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements de notre région. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole mais sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de Dengue à la Réunion et à la Martinique pour la France). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. **Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes.** Ce pourrait être le début d'une épidémie.

Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

## Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

### ► Coupez l'eau aux moustiques !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : **COUPEZ L'EAU AUX MOUSTIQUES !**

Le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m... le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier !

Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille !

**PARTOUT**, même dans le moindre petit creux de bêche, **SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES** où le moustique pond et prolifère.

## Participez à la surveillance du moustique tigre

### ► Savez-vous le reconnaître ?

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre.

Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises !)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)
- Sa piqûre est douloureuse.



[www.AgirMoustique.fr](http://www.AgirMoustique.fr)

### ► Signalez sa présence

Signalez sa présence sur le portail [agirmoustique.fr](http://agirmoustique.fr)

### Voyageurs, protégez-vous, protégez-nous !

Vous êtes en partance ou de retour d'une zone où des cas de dengue, chikungunya ou zika ont été signalés ? Durant votre séjour et à votre retour en Métropole, évitez les piqûres et restez attentif à tout symptôme.

- Portez des vêtements couvrants et amples
- Utilisez des produits anti-moustiques  
La liste des répulsifs anti-moustiques est disponible sur [www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques](http://www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques)
- Protégez-vous à l'intérieur de votre habitat

**A votre retour, et durant 15 jours**, restez vigilant à l'apparition de fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre. Si vous ressentez ces symptômes, consultez rapidement un médecin en évoquant votre retour de voyage.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique est présent. Le virus zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.

# FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

## Plan de surveillance et de lutte régionale

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

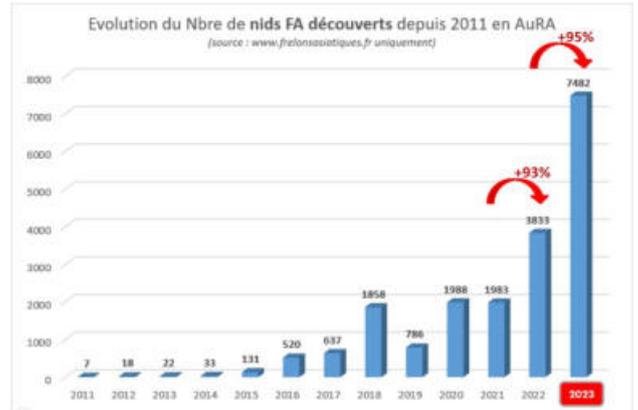


## Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)

## 2023 : Des indicateurs à la hausse

La saison 2023 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +95% par rapport à 2022). Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2023 nous incite à la plus grande vigilance pour 2024.



1 Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

2 Arrêté du 26 décembre 2012

3 FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

**SIGNALE TON FRELON**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de Frelons Asiatiques ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**NID PRIMAIRE**

**NID SECONDAIRE**

**FRELON ASIATIQUE**

**GDS**  
Auvergne Rhône-Alpes

**Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

**Comment différencier le Frelon Asiatique du Frelon Européen ?**

**Vespa Velutina**

- Tête noire et visage orangé
- Thorax noir
- Extrémité des pattes jaune
- Abdomen noir avec une large bande orangée

**Vespa Crabro**

- Tête rousse et visage jaune
- Thorax noir et roux
- Abdomen jaune avec des dessins noirs
- Pattes rousses

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Colomine Graphique - Édition 06 89 06 33 83 - Impression : Éditions CC&C - Ne pas jeter sur la voie publique

# L'ÉCO de Noyarey

rencontres avec les entreprises nucérétaines

## INSTITUT PANDORA

Nouvelle ouverture à Noyarey.

**D**epuis le 25 mai, Noyarey accueille un nouvel établissement dédié à la beauté et au bien-être. Sylvie Nuovo, ancienne aide-soignante, a ouvert les portes de l'institut de beauté Pandora, situé dans sa maison. Cette reconversion professionnelle a été mûrie durant la période du COVID, période durant laquelle Sylvie a décidé de se lancer dans une nouvelle carrière.



Après avoir obtenu son diplôme de CAP esthétique en juin 2023, Sylvie a transformé une partie de son domicile en un espace dédié aux soins de beauté. Arrivée à Noyarey en 2018, elle raconte avoir été séduite par le village, influencée par le séjour de sa sœur dans la commune.

### Des prestations variées pour tous

L'institut Pandora propose une gamme de services diversifiés pour répondre aux besoins de chacun :



- Soins du visage et du corps : utilisation de produits de la marque Mansard, réputée pour ses formulations basées sur le pouvoir des plantes.
- Massages : techniques californiennes, balinaises ou relaxantes pour un moment de détente.
- Beauté des mains et des pieds : manucure, pose de vernis classique ou semi-permanent.
- Teinture de cils et sourcils : spécialisation dans le Brow Lift, une technique qui lisse et fixe les sourcils pour un effet durable.
- Épilations : services pour femmes et hommes.
- Maquillage : pour le quotidien, les soirées ou les mariages.



### Un engagement pour des produits naturels et une hygiène irréprochable

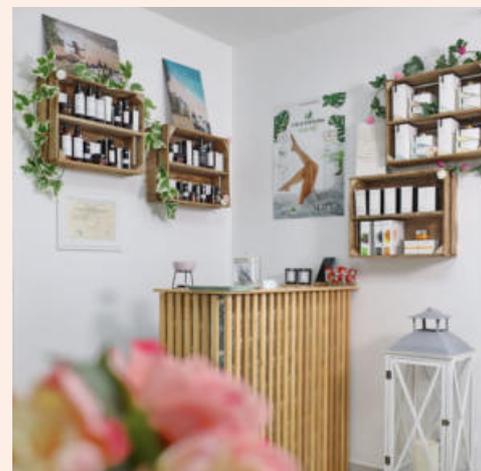
Sylvie met un point d'honneur à utiliser des produits naturels et à respecter des normes d'hygiène strictes. Tous les outils utilisés sont à usage unique, garantissant une propreté optimale.

### Prendre rendez-vous

Pour bénéficier des services de l'institut Pandora, il est recommandé de prendre rendez-vous par téléphone ou via la plateforme Planity. L'institut est ouvert du mardi au samedi, de 9h à 19h, sans interruption.

### Les conseils de Sylvie pour une belle peau

Sylvie conseille de nettoyer sa peau matin et soir avec un lait démaquillant ou une eau micellaire. Pour maintenir la tonicité de la peau, un gommage hebdomadaire est également recommandé.



Institut PANDORA  
351 rue de l'Eyrard - Noyarey  
07.66.08.51.00  
institutpandora2003@gmail.com  
planity.com/institut-pandora-38360-noyarey-uey



# TRAVAUX INFOS TRAFIC



sur internet :  
[noyarey.fr/travauxinfostrafic](http://noyarey.fr/travauxinfostrafic)

sur votre smartphone :  
application mobile Noyarey.

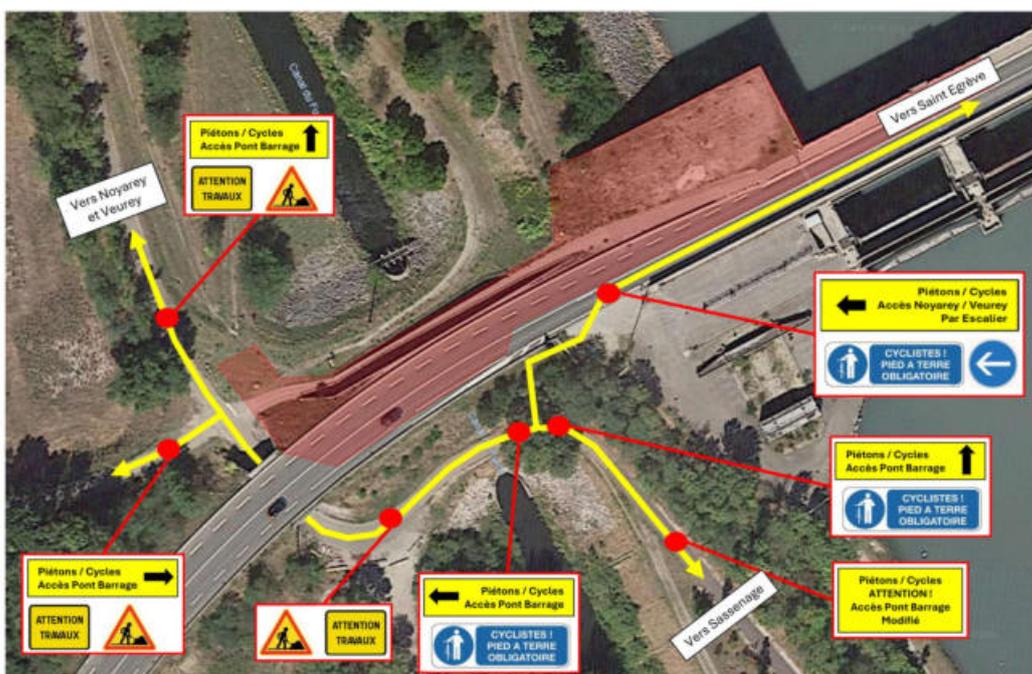
## PONT BARRAGE Du 8 au 13 juillet 2024

Circulation interrompue  
sur le pont-barrage pour  
les véhicules à moteur.

### Déviation pour les cyclistes et piétons

Pour sécuriser l'alimentation en  
eau potable des habitants de  
Saint-Egrève et du Fontanil-  
Cornillon, la Métropole va procéder  
à la pose de canalisations sous le  
Pont-Barrage d'EDF pour  
alimenter ces communes avec  
l'eau potable naturellement filtrée  
de la nappe souterraine du Drac.

### Déviation de la circulation piéton cycles aux abords du Pont Barrage



## RD 1532 du lundi 29 juillet au vendredi 13 août 2024

Route départementale 1532 coupée à la circulation sur la commune de  
Veurey-Voroize (après la station service, dans le sens Noyarey - Veurey)  
pour destruction et remplacement d'un pont.

Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 58 17

# OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe  
contre les  
cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez  
de la surveillance de votre domicile

Renseignements et inscription auprès de la police municipale de Noyarey



Scannez le QR code pour  
télécharger votre fiche



# Zéro Artificialisation Nette

C'est un objectif d'absence d'artificialisation nette des sols à horizon 2050 qui est décrit dans la loi n°2021-1104 du 22 août 2021. À l'heure du réchauffement climatique, l'objectif de Zéro artificialisation nette à l'horizon 2050 résonne pleinement. Ceci implique que tout aménagement ne pourra se faire que sur un espace déjà artificialisé ou si un espace de taille

équivalente est renaturé (c'est-à-dire redonner un état naturel à un territoire artificialisé). Ce changement de braquet dans l'aménagement du territoire vise à restaurer les continuités écologiques, limiter les risques d'inondations, protéger l'agriculture de proximité des villes (résilience alimentaire), favoriser la nature en ville (rafraîchissement face aux canicules)...



## CONSOMMATION VERSUS ARTIFICIALISATION

Le défi est de passer d'un indicateur de consommation d'espace (2D > Surface) à un concept qualitatif (3D > Surface et Sous-sol) de limitation de l'artificialisation des sols, afin de prioriser la préservation durable de leurs fonctions écologiques.

### CONSOMMATION D'ESPACE

C'est la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

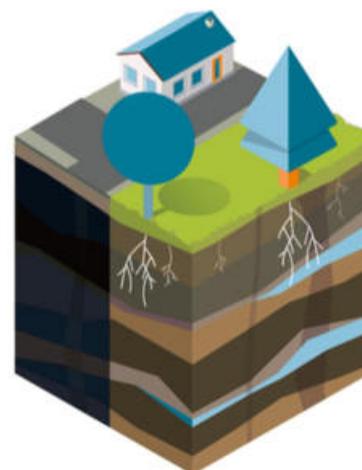
Approche 2D  
(surface)



### ARTIFICIALISATION

C'est l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol, en particulier ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que son potentiel agronomique par son occupation ou son usage

Approche 3D  
(surface, mais aussi épaisseur)



Pour la période 2021 à 2031, l'Etat a décidé qu'il fallait réduire l'artificialisation des sols de 50% par rapport à la consommation constatée entre 2011 et 2021 (puis aller vers une réduction de 100% avant 2050).

Cela va obliger à avoir un nouveau regard sur les constructions possibles puisqu'il sera de plus en plus difficile d'obtenir des permis de construire dans des secteurs non-artificialisés principalement pour ne pas utiliser des sols sur des espaces naturels, agricoles et forestiers.

**LUNDI  
8 JUILLET**

**Terrain de Foot  
de  
NOYAREY**

**BIENVENUE A LA**



**EN PLEIN AIR**

**venez jouer, rêver et explorer en plein air  
avec nos jeux de société,  
nos parcours sportifs et ludiques !**

**GRATUIT et sans inscription  
de 9h30 à 11h30**

(repli au gymnase en cas de pluie)

**OUVERT à tous :  
enfants, ados,  
parents, grand-parents...**



# Autorisations du Droit des Sols & État civil



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

DP 38281 24 10012  
**Alfio PENNISI**  
396 Rue Léon Porte  
Installation de 4 fenêtres de toit et d'une cheminée en toiture.  
Favorable

DP 38281 24 10013  
**Commune de Noyarey**  
283 route de la Vanne  
Réaménagement de locaux associatifs.  
Favorable

DP 38281 24 10014  
**Carole LEFEBVRE**  
4660 Route d'Ézy  
Carport.  
Favorable

DP 38281 24 10015  
**EDF ENR**  
418 rue du Maupas  
Installation d'un générateur photovoltaïque.  
Favorable

DP 38281 24 10016  
**Joe YOUSSEF**  
361 Rue Léon Porte  
Installation de panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10017  
**Michael GIOTTA**  
366 chemin des Bauches  
Piscine de 18m.  
Favorable

DP 38281 24 10018  
**Gilbert ACHARD**  
159 chemin de la Vigne  
Remplacement des tuiles.  
Favorable

DP 38281 24 10019  
**Tiffanie DI LUCA**  
348a Chemin des

Bauches  
Piscine en bois semi-enterrée.  
Favorable

DP 38281 24 10020  
**EDF ENR**  
156 chemin de Pra-Paris  
Pose de panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10021  
**SAS SUNCONNECT**  
418 RUE DU MAUPAS  
Installation de panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10022  
**Quentin BONNET-EYMARD**  
678 Avenue Saint-Jean  
Construction d'une clôture.  
Favorable

DP 38281 24 10023  
**Youssef AZAOUIM**  
500 Route du Ruisset  
Transformation d'un entrepôt en local industriel pour l'abattage de volailles.  
Favorable

DP 38281 24 10024  
**Philippe CORNU**  
259 impasse des Glairons  
Installation de panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10025  
**Roger QUERCIA**  
395 rue Léon Porte  
Installation de 4 panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10026  
**Lisa CAVANNA**  
233 chemin du Diday  
Réfection de la toiture.  
Favorable

DP 38281 24 10027  
**EDF ENR**  
759 chemin des communaux  
Installation de panneaux photovoltaïques d'une

surface de 14m².  
Favorable

DP 38281 24 10028  
**Marie DURIAT**  
132 rue de l'église  
Installation de panneaux photovoltaïques d'une surface de 29m².  
Favorable

DP 38281 24 10029  
**Jade KROUN**  
236 Chemin du Moulin  
Installation d'une climatisation.  
Favorable

DP 38281 24 10030  
**Pierre JAMET**  
271 Chemin du Moulin  
Installation de 21 panneaux photovoltaïques d'une surface de 41m².  
Favorable

**Vous voulez construire, réhabiliter, restructurer un bâtiment ?**

Avant tout projet, prenez rendez-vous avec l'urbaniste de la commune.

**04 76 53 82 01**  
urbanisme@noyarey.fr

DP 38281 24 10031  
**Franck BARNEAUD**  
57 Chemin de l'Orphelinat  
Construction d'une pergola bioclimatique.  
Favorable

DP 38281 24 10032  
**Jean-Paul CHAPELLE**  
426 Rue du Maupas  
Installation de panneaux photovoltaïques.  
Favorable

DP 38281 24 10033  
**Jean Claude MAZELLIER**

538 Chemin des Bauches  
Pose d'une pergola en aluminium anthracite.  
Favorable

DP 38281 24 10034  
**Daniel BOYAT**  
202 et 204 chemin de galle  
Division en vue de construire.  
Favorable

DP 38281 24 10035  
**Jean-Claude ELOIRE**  
292 chemin des Noyers  
Construction d'une pergola bioclimatique.  
Favorable

DP 38281 24 10036  
**Xavier FABREGOULE**  
303 Rue Léon Porte  
Installation de panneaux solaires.  
Favorable

DP 38281 24 10037  
**Jérôme TROUPINON**  
95 Rue de l'église  
Pose de volets roulants.  
Favorable

DP 38281 24 10038  
**Régie des eaux GAM**  
vers 123 Chemin du Poyet, Les Fées  
Pose d'une clôture périphérique ainsi qu'un portillon d'accès.  
Favorable

DP 38281 24 10039  
**Pascale FAURE**  
Chemin du Poyet, Les Fées  
Rénovation de l'abri de jardin (19,35 m2) existant.  
Favorable

DP 38281 24 10040  
**Christophe REY**  
32 chemin du Diday  
Construction d'un mur en pierre surmonté d'une clôture ajourée avec un portillon.  
Favorable

DP 38281 24 10041  
**EDF ENR**  
110 rue du maupas

Installation d'un générateur photovoltaïque.  
Favorable

DP 38281 24 10042  
**Vincent CHEVALIER**  
690 Avenue Saint Jean  
Installation de 6 panneaux photovoltaïques d'une surface de 14m².  
Favorable

DP 38281 24 10043  
**Patrick COLLIARD**  
676 Avenue saint jean  
Clôture du terrain par un muret, surmonté d'un grillage.  
Favorable

DP 38281 24 10044  
**David NACCACHE**  
396 Chemin des Bauches  
Installation de 12 panneaux photovoltaïques d'une surface de 21,89m².  
Favorable

DP 38281 24 10045  
**Emmanuel CHEKROUN**  
57 Rue de l'église  
Installation de 6 panneaux photovoltaïques d'une surface de 14,25 m².  
Favorable

DP 38281 24 10046  
**Nawal BEITIA CACERES**  
231 chemin du Diday  
Refection de la toiture.  
Favorable

DP 38281 24 10047  
**Dung Ha HO**  
36 rue de la Fontaine du Merle  
Installation volets roulants en aluminium gris, agrandissement de la baie vitrée.  
Favorable

DP 38281 24 10048  
**Dung Ha HO**  
36 rue de la Fontaine du Merle  
Modification de la couleur de la clôture.  
Favorable

DP 38281 24 10049  
**Commune de Noyarey**  
211 rue de l'Eyrard  
Installation de climatiseurs à l'Espace Santé.  
Favorable



## PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 38281 24 10004  
**Julien FINET**  
Chemin de Pra-Paris  
construction d'un bâtiment agricole à toiture photovoltaïque, destiné au stockage de fourrage, de matériel et à un atelier nécessaire à l'exploitation.  
Refus



## NAISSANCES

10 mars 2024  
**Marceau, Paul, Maurice CLAVEL**



11 avril 2024  
**Susanne, Sophie LE GOAS**



## MARIAGES

25 mai 2024  
**FOURNET Julie, Micheline & CHEVASSUT Mathieu, Bernard, Marie**

8 juin 2024  
**DENQUIN Laurié, Sophie, Eva, Andrée, Élise & KROUN Jade, Yanis, Benjamin**



## DÉCÈS

21 mars 2024  
**MINASSIAN Tatéos**

26 mars 2024  
**MOUGNOZ Renée, Gabrielle, Marguerite**

29 mars 2024  
**BALMET Renée, Jeanne épouse GRENIER**

2 avril 2024  
**DEBEUSSCHER Micheline, Ida, Thérèse épouse MERCIER**

14 avril 2024  
**VAUSSENAT Gérard, Michel, Henri**

21 avril 2024  
**DUCA Daniel, Jean-Paul**

24 mai 2024  
**COLLAS Marcel, François, Robert**

## Expression libre des membres de la minorité.

La minorité n'a pas souhaité utiliser cet espace d'expression.

# Les numéros d'urgences & numéros utiles



## horaires des travaux :

Pour les entreprises, les travaux sont interdits : du lundi au samedi de 20h00 à 7h00, ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Pour les particuliers, les travaux sont autorisés : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche : de 10h00 à 12h00.



<p><b>MAIRIE</b> 75 rue du Maupas 38360 Noyarey</p> <p><b>04 76 53 82 01</b> accueil@noyarey.fr www.noyarey.fr</p> <p><b>Horaires d'ouverture au public :</b> lundi : 8h30-13h - 14h-18h30 du mardi au vendredi : 8h30-13h samedi : 9h - 11h</p>	<p><b>SÉCURITÉ - URGENCES</b></p> <p>Gendarmerie de Sassenage 04 76 27 42 17 Police municipale 07 85 69 05 20 Police secours 17 Pompiers 18 SAMU 15</p> <p>Numéro d'appel d'urgence 112 Centre anti-poison 04 72 11 69 11 Pharmacie de garde 3915 Secours en montagne 04 76 22 22 22 Urgence dépannage gaz naturel 0 800 47 33 33 Urgence dépannage électricité 09 72 67 50 38</p>	<p><b>SERVICES PUBLICS</b></p> <p>École maternelle La Coccinelle 04 76 53 93 82 École élémentaire Le Mûrier 04 76 53 95 71 Cantine 04 76 53 87 10 Réservation cantine 04 76 53 73 74 La garderie des P'tits Bouts 04 76 53 90 07 Les Petits Malins 04 76 53 83 62 Le service enfance jeunesse 04 76 53 73 74 CCAS 04 76 53 82 01 Bibliothèque 04 76 53 91 17 Transport à la demande SEMITAG 04 38 70 38 70 Service local de solidarité 04 57 42 50 00 Permanences juridiques gratuites : organisées en mairie sur rdv 04 76 53 82 01</p>
<p><b>GRENOBLE ALPES METROPOLE</b> Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble Cedex</p> <p><b>04 76 59 59 59</b> www.grenoblealpesmetropole.fr</p> <p>Voirie et gestion des déchets 0 800 500 027 Déchèterie intercommunale Sassenage / Noyarey Ouverte du mardi au vendredi de 12h30 à 18h30, samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30</p> <p>Eau potable 04 76 86 20 70 En cas d'urgence 04 76 98 24 27</p> <p>Eaux usées 0 800 500 048 En cas d'urgence 04 76 59 58 17</p> <p>Fourrière animale 04 76 77 07 00</p>	<p><b>SANTÉ</b></p> <p><b>Médecin généraliste</b> Dr Adrien GAVET 04 76 43 26 65 Dr Françoise PAUMIER 04 76 43 26 65 SOS médecins 04 38 701 701 (7j/7 et 24h/24)</p> <p><b>Infirmière</b> Laurence LAVERRIERE 06 14 01 45 80 Bénédicte ZUANON 06 01 45 69 54 Nadia DACMINE 06 70 46 60 18</p> <p><b>Masseurs kinésithérapeutes</b> Kiné St Jean (soins à domicile) 06 71 61 53 87 Thibault KERBOUA (soins à domicile) 09 77 52 26 71</p> <p><b>Psychologue</b> Clarisse MONNET 06 87 02 96 97 Delphine COMBIER 06 82 17 46 38</p> <p><b>Pharmacie Polossat 04 76 53 91 15</b> Pharmacie de garde 3915</p> <p><b>Cabinet dentaire</b> Dr Marc WOLKOWICZ 04 76 53 92 36 Urgences dentaires 04 76 000 666</p> <p><b>CHU Grenoble 04 76 76 75 75</b></p> <p><b>Educateur spécialisé</b> Yann PICUT 06 27 65 65 49</p> <p><b>EHPAD</b> Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60</p> <p><b>SOS vétérinaires 04 76 47 66 66</b></p>	

	Assistants maternelles et/ou familiales	Adresse	Téléphone	Capacité d'accueil	Places disponibles
 <p><b>Liste des assistantes maternelles</b></p> <p>disponibilités pour septembre</p>	AMIER Fatima	411 chemin des Bauches	09.51.16.23.28	Agrément maternel 4 M	2 places 0 - 3 ans
	BARTHOD Sandrine	19 rue de la fontaine du merle	06.15.36.38.22	Agrément maternel	COMPLÈTE
	BENALI Stéphanie	101 rue du 19 mars 1962	06.19.25.66.41	Agrément maternel 4 M	COMPLÈTE
	BODART Géraldine	176 rue de l'Eyrard Bâtiment F	04.38.86.47.01	Agrément maternel 3 M	COMPLÈTE
	BUISSON Sandrine	257 impasse des Glairons Les Cottages	04.76.53.85.35	Agrément maternel 4 M	COMPLÈTE
	BURGIO Nathalie	1 immeuble St Jean	04.76.43.45.37	Agrément maternel 2M	2 places 0 - 3 ans
	DIANA Sabrina	24 place Victor Jat	07.86.71.88.77	2 M	2 places 0 - 3 ans
	FILLET Elodie	30 rue François Jorquera	06.38.93.59.12	Agrément maternel 3 M	COMPLÈTE
	PAQUET Raquel	596 chemin du moulin	06.62.87.12.73	Agrément maternel 4 M	1 place 2 ans et +
	ROLLAND Cindy	38 chemin du Diday	06.81.76.20.99	Agrément maternel 2M	2 places 0 - 3 ans
VIRONE Karine	483 avenue St Jean	06.30.11.15.97	Agrément maternel 3 M	COMPLÈTE	

Type d'agrément : M = Maternel / F = Familial

Liste mise à jour le 14/03/2024



**Élus d'astreinte**  
**04 76 53 92 59**

Le numéro de téléphone de l'élu d'astreinte est réservé aux situations graves et urgentes, en dehors des heures de fonctionnement des services de la mairie.



Téléchargez l'appli Noyarey



INFOS NOYAREY est le journal municipal d'information de la Ville de Noyarey - 75 rue du Maupas - 38360 Noyarey - 04 76 53 82 01 - noyarey.fr  
Directrice de publication : Nelly Janin Quercia

Mise en page et Photos : Fabrice Grondeau (service communication de Noyarey)  
Dépôt légal : à parution - Distribution par les élus  
Tirage 1250 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé en U.E par onlineprinters.fr sur du papier PEFC pour le développement des forêts.

noyarey.fr



# PROPRIÉTAIRE ?



**LOUEZ**   
**facile** solidaire  
et sécurisé

**JUSQU'À - 65 %**  
**DE RÉDUCTION D'IMPÔTS**  
**+ 13 000 €**  
**DE PRIMES**

## BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES D'UNE LOCATION SÉCURISÉE ET SOLIDAIRE

Illustration : Ben Bert - Conception graphique : Amélie Mouret



  
**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
de l'emploi, du Travail  
et des Solidarités

 [grenoblealpesmetropole.fr/louezplusfacile](http://grenoblealpesmetropole.fr/louezplusfacile)



 **N° Vert**  
**0 800 71 08 70**